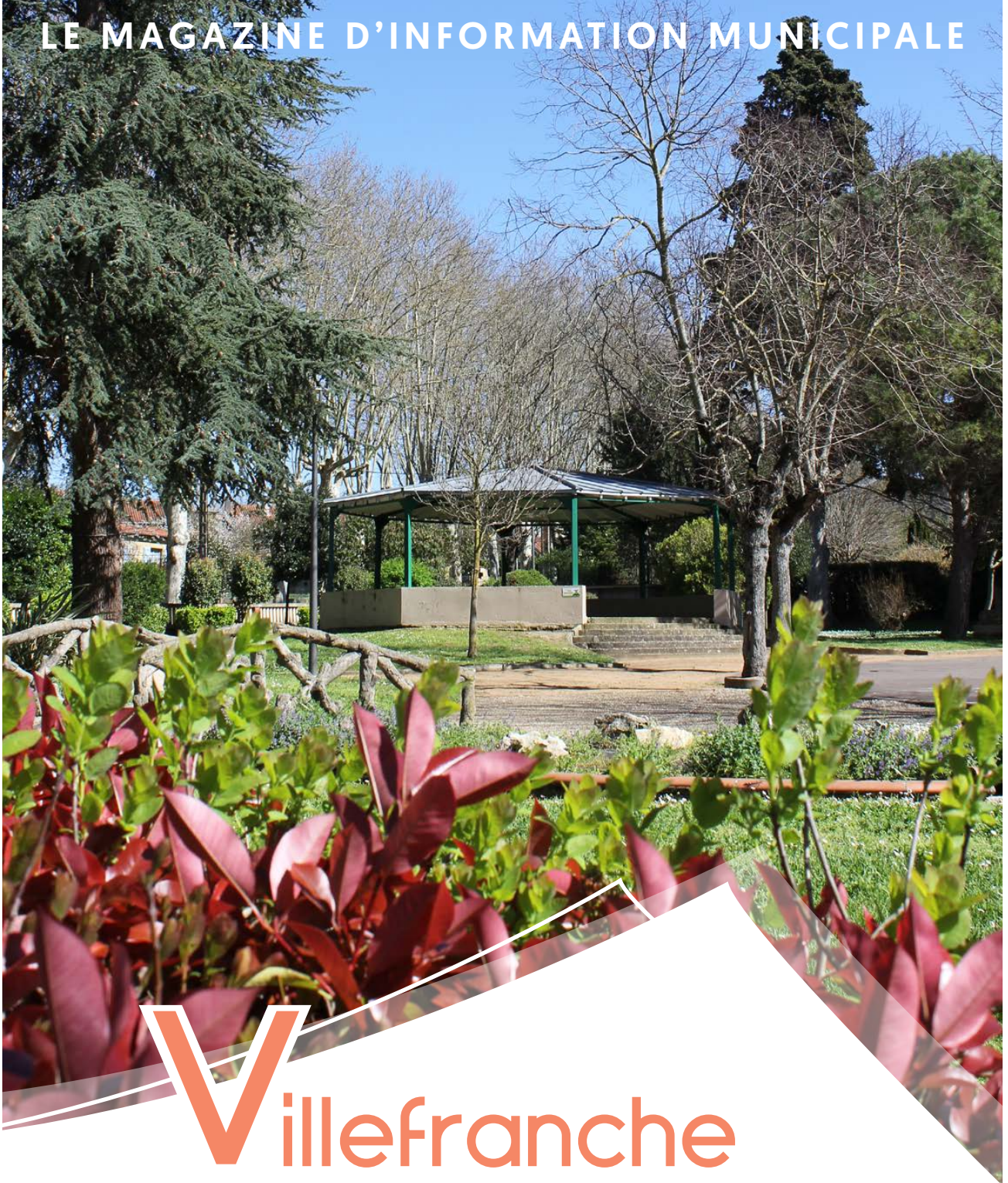


Le Mag

Mai 2024

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



Villefranche de Lauragais

NUMÉRO

3



Éditorial

« Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir », Citation de Michel Bouthot

Chères et chers Villefranchois,

Le printemps et les beaux jours arrivent synonymes de retrouvailles et de rencontres dans les espaces publics... ces moments qui nous sont chers et qui riment avec bonne humeur et convivialité !

Ambiance d'une ville, ambiance de notre ville, celle que nous avons souhaité instaurer et que nous nous attachons à préserver avec toujours autant de transparence, d'enthousiasme et de volonté !

J'ai plaisir à vous présenter le Mag 3 qui traite des actualités de votre ville.

Sa distribution biannuelle nous permet de vous présenter des dossiers détaillés complets, de balayer la moitié de l'année écoulée et de vous présenter celle à venir.

Au vu du contexte national inflationniste et de l'augmentation des coûts de l'énergie, l'année qui se profile nous obligera à renouveler de nouveaux défis pour l'avenir de notre ville et cette année encore, vous pourrez compter sur l'équipe municipale qui sera pleinement investie pour mieux vous satisfaire.

Dans ce magazine n°3 le dossier spécial est consacré à l'état des finances de notre commune, avec un focus sur le débat d'orientation budgétaire et sur le budget 2023/2024.

Les contrats « Petites Villes de Demain » signés avec l'Etat et « Bourg Centre » avec la Région Occitanie nous engagent dans la mise en œuvre des transitions et des dynamiques impulsées par le PACTE VERT dont les principales thématiques sont la mobilité, l'habitat et la végétalisation.

L'avancée des grands projets avec notamment la signature du bail définitif avec « Carrefour Express » annonce son ouverture au grand public dès le mois de juin.

La rénovation en régie de l'ancienne trésorerie permettra d'améliorer les espaces de travail des agents municipaux mais également d'offrir un accueil optimal aux Villefranchoises et aux Villefranchois.



Côté associatif, la construction du boulodrome pour la Pétanque à l'ancien super U et la pose de barrières de protections règlementaires au stade municipal.

Parce que la sécurité de nos concitoyens est une priorité, parce qu'il faut réduire les incivilités, outre la mise en place de la vidéoprotection, la police municipale organise des ateliers aux écoles, au pôle social, va à la rencontre des habitants parce que nous voulons travailler la prévention plutôt que la répression.

De nombreuses actions autour de la jeunesse ont été initiées, avec parfois des prises de positions fortes pour dire non à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire, mais aussi de nombreuses activités ont vu le jour, soit dans le cadre de l'école municipale des Sports, les vacances de février à l'ALSH, le carnaval au mois de mars... Tout cela géré par l'équipe très dynamique du pôle Jeunesse.

Vous découvrirez également l'agenda des festivités de l'été, les moments à ne pas manquer, les conseils du jardinier Gilbert, la poursuite de nos efforts pour réduire les consommations énergétiques, la reconduction du prêt des vélos électriques ou tout simplement la vie dans nos associations.

Enfin, je voudrais terminer cet édito par une note d'optimisme, je rencontre en effet au quotidien des habitants de toutes les générations dont les idées, les initiatives, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent le sens de mon engagement de maire.

Merci à vous toutes et à vous tous pour ces riches échanges,

Bonne lecture !

Valérie GRAFEUILLE ROUDET
Maire

Directeur de la publication :
le Maire de Villefranche-de-Lauragais
Rédaction : Service de Communication
et Conseillère déléguée à la Communication
Publication : Conseil municipal
Mairie de Villefranche-de-Lauragais 31290
Villefranche-de-Lauragais 05 61 81 60 12

Crédits photos :
Mairie de Villefranche-de-Lauragais sauf mentions
Création graphique, mise en page et impression :
Nova scop 09000 Foix - 05 61 65 14 64
Tirage : 3 000 exemplaires

- p.4 **Zoom**
- p.8 **Actualités**
- p.10 **La Vie communale**
- p.22 **Autour
de la jeunesse**
- p.28 **Citoyenneté,
solidarité**
- p.34 **Devoir
de mémoire**
- p.36 **Culture, sports, loisirs**
- p.43 **Du côté de
nos associations**
- p.48 **Expression libre**
- p.49 **Retour en images**
- p.50 **Agenda**
- p.52 **Numéros utiles**

sommaire



[Zoom]

Budget communal 2024

➤ Le débat d'orientations budgétaires et la situation financière de la commune :

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) s'est déroulé le 28 février 2024. Ce temps d'échanges au sein du Conseil Municipal doit permettre un dialogue sur le contexte économique national et européen, mais aussi sur les orientations locales pour les questions budgétaires des années à venir.

Cette année, la situation était particulière, le contexte inflationniste générant des tensions sur le budget communal. Un travail d'analyse financière poussé a été mené, pour aider les élus dans leurs choix décisionnels.

2023 est marquée par des rattrapages sur la gestion comptable des années précédentes, mais également par de fortes hausses du coût de certains postes : électricité, masse salariale, contrats de prestations de services, fioul, assurance, etc.

Dans ce cadre, les charges de fonctionnement courant pèsent fortement sur le budget, tout comme celles de personnel, qui limitent les marges d'investissement.

➤ Le résultat de l'exercice 2023 :

L'exercice 2023 se termine en excédent, mais avec des marges limitées pour le financement des années futures.



La préparation budgétaire pour 2024 : une feuille de route pluriannuelle :

Depuis le mois de décembre 2023, services municipaux, élus et partenaires travaillent au montage d'un budget 2024 sous tension. Après plusieurs mois de préparation, de débats et d'arbitrages, le budget a été présenté lors de la séance de l'assemblée délibérante du mois d'avril.

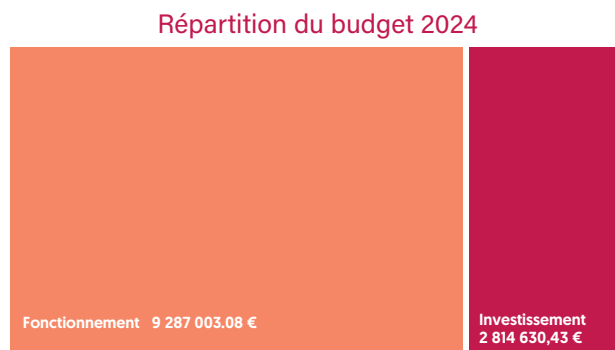
L'inflation a fortement impacté le budget communal :

Monsieur Paul Canevèse, conseiller en charge des Finances, Monsieur Jean-Marc Bouvier, vice-président de la commission des Finances, et Madame le Maire ont proposé une politique volontariste de rationalisation des moyens mis en oeuvre pour faire fonctionner la Mairie. Ce plan doit permettre une stabilisation financière sous trois ans.

Les services municipaux réfléchissent ainsi à repenser leurs actions pour qu'elles soient plus mutuelles, transversales, moins énergivores et plus efficaces.

Ces actions doivent permettre de dégager des marges d'investissement pour entretenir ou rénover le patrimoine communal et développer de nouvelles actions au bénéfice des Villefrancoises et Villefrancois.

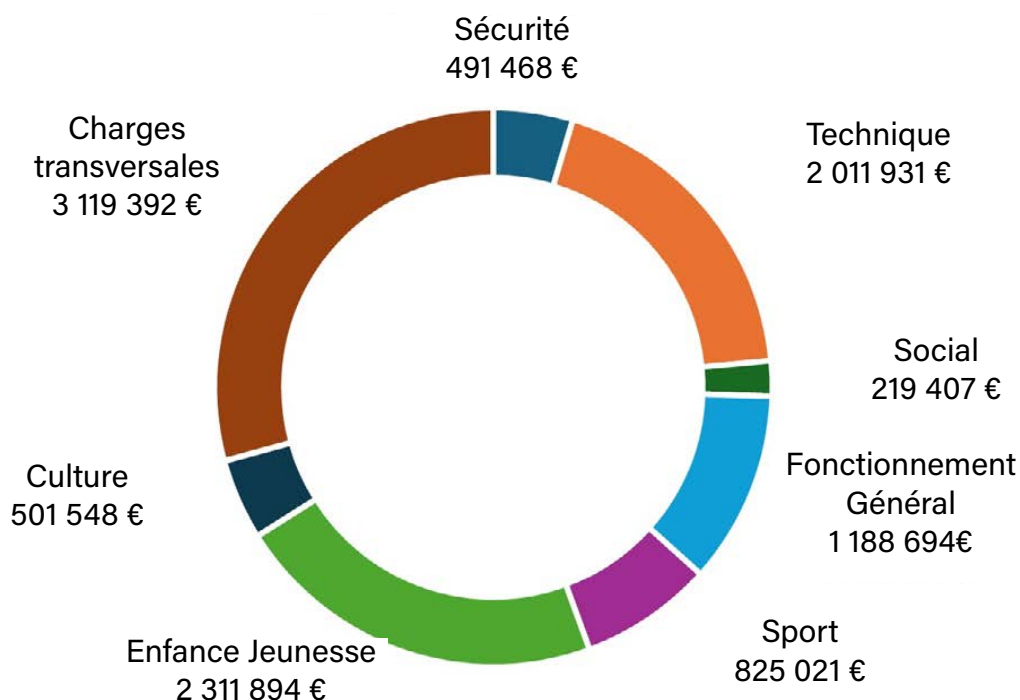
Le budget pour 2024 :



Pour 2024, le budget global est en baisse, vers un périmètre plus normal pour une commune de notre taille.

o Une répartition raisonnée des budgets par politique communale :

Budget Prévisionnel 2024



La commune se concentre sur ses compétences principales pour le budget 2024 : écoles, voirie, espaces verts, bâtiment, police municipale, culture et festivités, action sociale, équipements sportifs et services administratifs aux usagers.

o Les taux des taxes communales ne bougent pas en 2024 :

Conformément aux engagements politiques pris, cette année encore, **la commune ne touchera pas à ses taux sur les impôts locaux** : taxe foncière sur la propriété bâtie et non bâtie, et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Taxe foncière sur la propriété bâtie : 54,11%

Taxe foncière sur la propriété non bâtie : 160,19%

Taxe d'habitation : 16,24%

o Rappel sur les bases fiscales :

En 2023, la loi de finance, votée par le Parlement au niveau national, avait acté une augmentation des bases fiscales de 7%. En 2024, cette revalorisation sera de 3.9%, rythme de l'inflation de 2023.

Cette augmentation aura un impact, notamment sur les taxes foncières. **La commune n'a pas de pouvoir décisionnel sur la valeur des bases fiscales et n'est donc pas responsable de ces augmentations.**

Le CCAS (Centre communal d'Action sociale)

Vers un développement de l'action sociale au sein de notre commune

Le Conseil d'Administration du CCAS de Villefranche a adopté le budget primitif lors de sa séance du 4 avril 2024.

C'est un budget ambitieux, en hausse, qui traduit la volonté de l'équipe de développer l'action sociale au sein de la commune.

En effet, le budget s'élève à **183 928,76€** dont :

- 125 000€ pour le portage de repas à domicile
- 23 050€ d'avances pour le voyage seniors
- 8 000€ d'aides financières pour nos administrés

Le travail mené par le Conseil d'Administration en 2023 a permis de rétablir la situation financière du CCAS et d'avoir **un résultat positif sur l'exercice 2023** (30 108,76€) qui permet de maintenir le service de portage des repas à domicile, de mener des actions de prévention en lien avec les partenaires et d'aider financièrement nos concitoyens dans le besoin.

Projet

Etudes sur les mobilités

Comme indiqué dans le numéro du « Mag » de décembre 2023, la première forte action 2024 portera sur la **thématique des mobilités**.

Pour cela, la commune a fait le choix de s'investir dans deux études complémentaires :

- Une première menée par la Mairie sur les **mobilités/stationnement/espace public**. Après le choix du cabinet spécialisé en avril, l'étude débutera mi-mai 2024 pour une durée de 8 mois minimum. Des temps de concertation seront organisés avec la population afin de connaître et de prendre en compte votre vision et vos besoins en matière de mobilité et d'aménagement des espaces publics.
- Une seconde dirigée par la Région Occitanie sur le « **Pôle d'Echange Multimodal – PEM** ». L'objectif étant de réaménager les alentours de la gare tout en favorisant ce mode de transport ferroviaire ainsi que l'intermodalité.

Futurs bureaux de la Police municipale

A la suite du départ du Centre des Finances publiques, place Godefroy Calès, la commune a souhaité réhabiliter une partie de ce bâtiment pour installer les nouveaux bureaux de la Police Municipale.

Le projet consiste en la création d'un accueil, d'un open-space de 2 bureaux (10 m²), d'un sanitaire et d'une cuisine pour les agents. Le bâtiment accueillera également le centre de vidéoprotection.

Afin de limiter les coûts, certains matériaux seront réutilisés et une partie des travaux sera réalisé par le service Bâtiment du pôle Technique de notre commune.

Les travaux ont commencé en septembre 2023 et la Police Municipale pourra y être accueillie début d'été.

S 2024

Pour tous ces projets, la collectivité recherche systématiquement tous les financements institutionnels possibles

Modification des mains courantes au terrain d'honneur du Stade municipal et aménagement de nouveaux locaux pour le club bouliste

- Le projet de modification des mains courantes au stade vise à garantir la sécurité des spectateurs et des participants. De plus, il va répondre aux exigences exprimées par la Ligue Occitanie de Rugby pour que notre club puisse pouvoir jouer et exceller dans sa catégorie. Ces travaux consisteront à déposer les mains courantes actuelles et à les remplacer par de nouvelles, obstruées en partie basse pour éviter l'accès au terrain.
- Le second projet 2024 en matière sportive concerne la mise à disposition de nouveaux locaux pour l'association La Pétanque Joyeuse Villefranchoise. Ce club est actuellement accueilli dans un vieux bâtiment rue Bor, passoire thermique, qui n'est pas adapté à ce type de pratique sportive. De ce fait et pour permettre aux boulistes de jouer dans de meilleures conditions et se développer, des travaux de réhabilitation d'une partie de l'ancien Super U seront réalisés en régie par le service Bâtiment du pôle Technique.

Espace citoyen

Un centre social, c'est un espace citoyen qui propose des animations collectives, c'est un lieu ressources encadré par des professionnels, c'est un lieu de vie, d'échanges et de rencontres. Il donne aux habitants la possibilité de participer à la vie du quartier ou de la commune. Les présidents des Comités de quartier sont d'ailleurs complètement intégrés au projet. C'est réellement un projet d'animation globale qui a pour objectif de rompre l'isolement, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs. Il favorise le développement d'initiatives d'habitants en mettant des moyens humains, financiers et logistiques à leur disposition.

Un agrément pour l'ouverture de ce centre est délivré par la Caisse d'Allocations Familiales qui subventionnera en partie la masse salariale et l'aménagement du lieu. Ce centre social pourra voir le jour dernier trimestre 2024.

Vidéoprotection

La sécurité publique constitue un impératif fondamental du bien-être de la population.

La vidéoprotection visera notamment la protection des bâtiments et installations publiques, la régulation des flux de transport, la constatation des infractions, la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, la prévention des actes violents.

La mise en place de la vidéoprotection doit permettre de dissuader les potentiels auteurs des faits par une présence de caméras et une information sur la présence de ce dispositif. Sur le plan des enquêtes, la vidéoprotection devra permettre la localisation précise d'infraction et troubles pour ainsi lever les doutes quant à une situation.

Après étude et validation conjointe de la Préfecture de la Haute-Garonne et de la Gendarmerie, les caméras seront réparties sur l'ensemble de la commune.





Actualités

Bientôt

un nouveau Plan Local d'Urbanisme !

La commune de Villefranche-de-Lauragais est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 17 mars 2016 et modifié le 28 novembre 2018. Le 16 novembre 2020, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du PLU.

Depuis leur arrivée, l'équipe municipale s'est attachée à reprendre ce dossier afin d'ouvrir de nouvelles zones à la construction tout en respectant la cadre de vie et la qualité architecturale de la commune.

Où en sommes-nous ?

Trois grandes étapes jalonnent la révision d'un PLU : un diagnostic du territoire, la définition d'un projet politique d'aménagement et l'élaboration d'un règlement graphique et littéral.



Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU exprime le projet de territoire à l'horizon d'une dizaine d'années.

Il vise à préserver l'identité et le caractère rural de la commune en valorisant son patrimoine et son paysage agricole, en maîtrisant sa croissance démographique, en préservant l'environnement et le cadre de vie.

Afin de coller au plus près de la réalité du territoire et des nouvelles obligations réglementaires (et notamment la loi Climat et Résilience du 22 août 2021), le projet de PLU de Villefranche-de-Lauragais a été revu depuis sa genèse sur la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024. C'est en ce sens que la municipalité a souhaité organiser une matinée de concertation le 15 décembre 2023.

Trois grands axes au cœur de la révision : un territoire accueillant à valoriser, un territoire attractif à préserver et un territoire dynamique à accompagner. Ces grandes orientations ont été ensuite déclinées dans le zonage et le règlement du PLU.

Puis-je encore participer ?

La participation de la population est un élément majeur. Cela permet de disposer d'un document qui réponde au plus près des besoins des habitants. Après arrêt du projet, une réunion publique aura lieu pour vous présenter le nouveau dessin. Des supports de communication seront également consultables en mairie et sur les réseaux sociaux pour vous permettre de prendre connaissance des documents.

Enfin, une enquête publique viendra clôturer la révision du PLU.



www.mairie-villefranchedelauragais.fr
Rubrique "Cadre de vie & Urbanisme"

L'ancien Spar, plus qu'un Carrefour !

Le projet autour du bâtiment a été longuement réfléchi, retravaillé, mûri.

Plus qu'un simple commerce de proximité, l'équipe municipale a décidé de faire de ce lieu un espace convivial.

En plus d'agrémenter le projet initial par des halles gourmandes au rez-de-chaussée, il a été décidé de créer un lieu de vie culturel au 3^e étage.

Le point.

Madame le Maire signant le contrat avec Anthony Spaniol, responsable développement de Carrefour/Proxy Sud-Ouest, aux côtés de Julien Sidobre, délégué aux travaux pilotant le projet du réaménagement de l'ancien Spar.



Carrefour express ouvrira dans l'été

Malgré certains aléas, le premier plateau a pu être livré en février 2024.

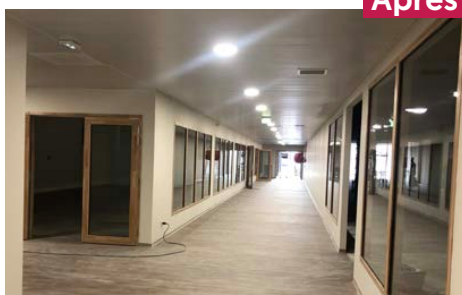
Ainsi, Madame le Maire, Valérie Roudet, a signé le bail définitif avec l'enseigne Carrefour express le 6 mars dernier. Les travaux du magasin se sont alors engagés. L'ouverture du commerce est annoncée pour ce début d'été.



Avant

Médiathèque, espace citoyen, salle associative et tiers lieu à l'étage supérieur

Au regard de l'emplacement stratégique du Carrefour Gourmand, en plein cœur de ville, il a été décidé d'y positionner les services de la médiathèque sur 350 m², un espace citoyen de 115 m² pouvant accueillir notamment les ateliers du « Mardi c'est permis » mais également une salle à destination des associations et un tiers lieu de 100 m².



Après



Pensé pour dynamiser et animer le cœur de ville, le Carrefour gourmand regroupera activités de services publics, de restauration, d'espaces de travail et de commerces de proximité. Un lieu de vie intergénérationnel et convivial comme on aime chez nous !

Découvrez les coulisses du chantier !
Vidéo accessible sur le site www.mairie-villefranchedelauragais.fr
ou en flash le QRCode :



Une Halle gourmande en rez-de-chaussée

En parallèle de la livraison du premier plateau pour l'installation du Carrefour express et de 3 loges commerciales, la commission Carrefour gourmand a repensé les possibilités d'aménagement sur les étages du rez-de-chaussée et du deuxième étage. Les études ont confirmé l'intérêt pour la commune de créer une halle gourmande en rez-de-chaussée. Ce concept innovant qui trouve déjà sa place dans les grandes villes semble correspondre aux attentes et besoins des professionnels sollicités.

Le projet Carrefour Gourmand en 3 étapes

o Tranche 1 : R+1

Livraison en février 2024 pour une ouverture en juin-juillet 2024

o Tranche 2 : RdC (2024-mi 2025)

Ouverture d'une poissonnerie en 2024 / Projet de Halles gourmandes avec un minimum de 6 loges en rez-de-chaussée à l'horizon mi-2025

o Tranche 3 : R+2 (mi-2025)

Déménagement de la médiathèque et création d'une ludothèque / Installation de l'espace citoyen / Mise en service de la salle à destination des associations / Livraison du tiers lieu



La Vie communale

90 % de l'Éclairage

public communal équipé en LED

Notre commune poursuit son plan visant à rénover les points lumineux d'éclairage public : ce passage à des technologies LED à puissance variable plus récentes permet de répondre tant à des enjeux environnementaux qu'économiques.



Le Syndicat départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) nous accompagne en tant que mandataire sur cette opération ; ce fut le cas sur les précédentes tranches et notamment les 600 foyers lumineux modifiés en 2023 [le Mag du mois de mai 2023] et c'est le cas aujourd'hui avec la rénovation de **452 points** lumineux de notre commune.

Notons qu'à terme ce sera **90 %** de l'éclairage public qui sera modifié, nous plaçant en tête des communes de la Haute-Garonne ayant adopté ce type d'éclairage.

Grâce au programme « **LED Haute-Garonne 2026++** » proposé par le SDEHG, notre commune pourra poursuivre ses objectifs : économiser l'énergie, limiter la pollution lumineuse et réaliser des économies financières tel qu'évoqué lors du Débat d'orientation Budgétaire du 28 février 2024.

Le remboursement de cette opération sera étalé sur 12 ans et le gain net après travaux sur la période de financement sera de l'ordre de **250 000 €**. Les travaux se dérouleront tout au long de l'année 2024.



Rencontre départementale des Correspondants Défense

De nombreux maires et délégués du département de la Haute-Garonne en charge de la fonction de Correspondant Défense (CODES) de leur commune avaient répondu présent à l'invitation du Délégué Militaire Départemental de la Haute-Garonne (DMD 31) qui les réunissait le 19 mars à Villefranche-de-Lauragais, salle du Foyer rural.

Le Lieutenant-colonel Bruno Cachau, Délégué militaire départemental adjoint de la Délégation Militaire Départementale (DMD) Haute-Garonne était accompagné de Marcel Farge, Lieutenant de vaisseau honoraire chargé de mission. Les intervenants ont présenté les différents aspects de notre défense nationale, les actions concernant les jeunes et ont également rappelé le devoir de mémoire.



Madame le Maire, Valérie Roudet, a accueilli les participants en présence de son conseiller délégué, correspondant Défense de la commune, Ludovic Andrieux.

Un véritable projet de territoire

pour Villefranche-de-Lauragais

Petites Villes de Demain / Bourg-Centre Occitanie

Les séances de signatures officielles des deux dispositifs ont eu lieu en décembre 2023 aux côtés des différents partenaires tels que l'Etat représenté par Madame Hélène Lestarquit, sous-préfète de l'arrondissement de Toulouse, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, le PETR Pays du Lauragais, la Communauté de communes Terres du Lauragais ainsi que les communes associées : Caraman et Nailloux.



Lundi 11 décembre 2023 - Signature de la convention cadre d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) – Petite Ville de Demain

Ces temps forts marquent la fin et la validation de la première phase de travail : l'élaboration du projet de territoire. Ils impulsent également le début de la phase opérationnelle de mise en œuvre des actions.

Lundi 4 décembre 2023 - Séance de signature du contrat Bourg-Centre Occitanie (et du Contrat Territorial Occitanie – CTO)

Se déplacer autrement !

Venez tester gratuitement un Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Pour vous rendre à votre travail, pour vos déplacements quotidiens ou pour vos loisirs, le Vélo à Assistance Électrique peut être une alternative de déplacement plus vertueuse.

Pour la deuxième année consécutive et afin de répondre à l'intérêt des habitants pour ce déplacement doux, le PETR en collaboration avec la municipalité met gratuitement à disposition des habitants et personnes travaillant sur la commune, des vélos à assistance.

Sur une période de 9 mois, de mars à décembre, **trois VTC** (Vélo tout terrain) sont disponibles sur réservation. La durée du prêt de ces vélos pourra varier de 15 jours à 1 mois selon la saison et le nombre de réservations.

La commune assure pour ce deuxième dispositif la gestion des réparations, des révisions et du système de caution. Ce sont les ateliers municipaux du pôle Technique situés avenue François Mitterrand qui seront le lieu de retrait et de retour.

Envie de tester ce dispositif ? Il vous suffit de remplir un formulaire de préinscription disponible en ligne ou de le télécharger sur le site internet de la mairie : mairie-villefranchedelauragais.fr.

PÔLE Technique

L'image

Réunion au pôle Technique !

Ils sont dans la rue, en haut des nacelles ou encore dans les bâtiments municipaux...

Ils entretiennent la voirie, embellissent nos espaces verts, assurent l'entretien des bâtiments mais ils s'occupent aussi du prêt de matériel, de vélos à assistance électrique ou encore de la logistique des festivités... Ils, ce sont les agents du pôle Technique. Nous avons assisté à une réunion des responsables des divers services (espaces verts, voirie, bâtiments, festivités).

L'occasion de faire un point sur leurs projets à venir au fil des pages...



Les responsables de services en réunion avec, de gauche à droite : Vincent Allières [Festivités], Laurent Boutet [Bâtiments], Nathalie Rémond [secrétariat, VAE], Gilbert Solé [Espaces verts], Jean-René Bressoles [Voirie] et Patrice Scapin, responsable du pôle Technique.

[Interview]

3 questions à Patrice Scapin, nouveau responsable du service technique

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai commencé ma carrière professionnelle dans un cabinet de Géomètre-Expert à Auterive. Ensuite, j'ai intégré la fonction publique aux services techniques de la ville de Muret, où je gèrais des aménagements urbains. J'ai pu ainsi piloter la réalisation d'urbanisations, de rénovations de parvis d'école, de trottoirs et de pistes cyclables. J'ai aussi organisé le départ d'une étape du Tour de France ! Ensuite, j'ai intégré le Parc Technique du Conseil Départemental de la Haute-Garonne où j'encadrais des équipes chargées de réaliser de nombreuses activités d'entretien des routes.



Patrice Scapin, responsable du pôle Technique de Villefranche de Lauragais, depuis le 1^{er} juin 2023.

Comment voyez-vous votre rôle en tant que responsable du Pôle Technique ?

Les services techniques de la ville interviennent dans beaucoup de domaines. Les équipes entretiennent les bâtiments communaux, les espaces verts et la voirie communale. Les agents assurent aussi la logistique de nombreuses manifestations municipales ou associatives. Le responsable d'un tel service s'assure de la qualité du service rendu aux administrés.

Pourquoi Villefranche-de-Lauragais ?

Villefranche-de-Lauragais est une commune à taille humaine. J'apprécie travailler en proximité avec les élus et les Villefranchois. Et, étant donné la taille de la commune, mon activité quotidienne me permet de travailler sur beaucoup de thématiques et donc, d'enrichir mon expérience.



Appuis-vélo

Le CMJ en rêvait, la municipalité l'a fait !

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a planché sur plusieurs projets. Parmi eux : l'installation d'appuis vélos dans la commune.

Si nos jeunes élus ont imaginé et lancé l'idée, ce sont ensuite les grands qui travaillent le projet. Les agents du service Bâtiments du pôle Technique ont d'ailleurs élaboré des prototypes.

Restent plus qu'à réaliser les produits puis les placer !
Affaire à suivre...

Laurent Boutet, responsable du service Bâtiments au pôle Technique présente un des prototypes des appuis vélo demandés par le CMJ.

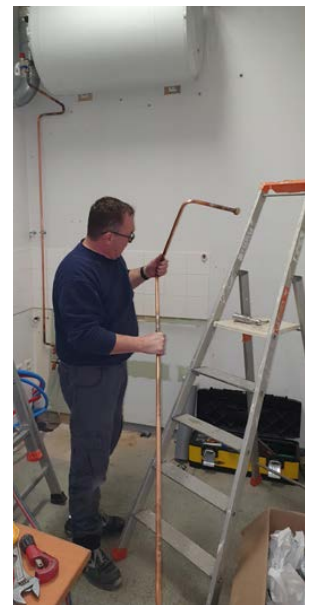
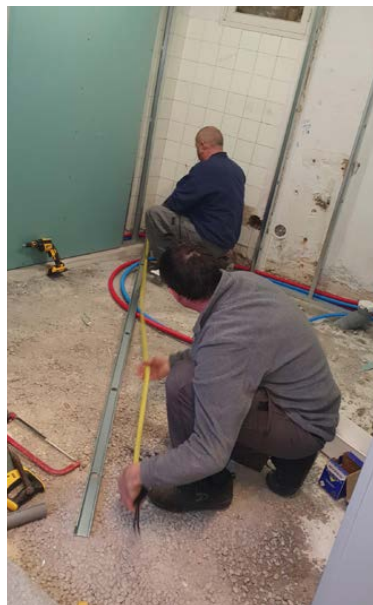
De gros chantiers pour le service Bâtiments

Le service Bâtiments du pôle Technique est composé de plusieurs agents certes polyvalents mais pour autant chacun d'entre eux a son domaine de prédilection. Avec tous ces experts en bâtiment, il est facile de faire des projets et d'entreprendre de gros travaux en régie.

Dernier en date : la réhabilitation de l'ancienne trésorerie pour y installer les locaux de la Police municipale.

Plomberie, menuiserie, électricité, sols, peinture, bétonnage de la cour... Supervisé par Julien Sidobre, élu en charge des travaux, le chantier a rapidement changé de forme. La preuve en images...

Notons que les policiers municipaux devraient déménager dans l'été pour intégrer leurs nouveaux bureaux, place Godefroy Calès.



L'évolution des travaux transformant l'ancienne trésorerie en Police municipale.

PÔLE Technique suite

AUX ESPACES VERTS

on prend en compte le changement climatique...

Plusieurs chantiers sont menés de front par nos jardiniers du pôle Technique : végétalisation de la place Jean Moulin, plantation de vivaces, mises en place de haies champêtres, tapis de fleurissement, entretien de platanes... Il y a de quoi faire ! Et bien entendu, les agents des Espaces verts doivent faire tout cela en tenant compte du changement climatique. Le point sur les chantiers en cours.



Végétalisation place Jean Moulin

Parmi les nouveaux projets de l'année, on note la végétalisation de la place Jean Moulin. Le procédé est similaire à la végétalisation du cimetière, à savoir la pose de Thoregreen* qui permet notamment une végétalisation rapide sur un sol pauvre grâce à bonne capacité en rétention d'eau qui assure une bonne germination.



L'entretien des platanes

Régulièrement les agents du service Espaces verts entreprennent un chantier d'entretien sur les platanes présents sur les voies communales. Perchés sur une nacelle, ils enlèvent les branches mortes, coupent les rejets ou encore les branches basses qui empiètent chez les riverains.

Ce chantier se fait en plusieurs tranches. Tous les ans ils s'occupent d'environ 20-25 % des platanes. Ce qui équivaut à environ une centaine d'arbres. Le broyage des branches se fait sur place et devient ensuite du paillage pour les massifs.

Le Thoregreen, quèsaco ?

Sorte de tapis en feutre composé de fibres naturelles biodégradables d'origines végétales et animales à fort taux d'engrais azoté organique, le Thoregreen favorise la croissance et l'installation des graminées.

Il maintient des semences in situ et limite le développement des adventices. Il assure ainsi une mise en place rapide du système racinaire même sur sol compact. Sa mise en place est rapide : il suffit de dérouler le feutre Thoregreen sur un sol propre et scarifié. L'humidité doit être suivie pendant 15 jours à 3 semaines après la pose.

Des plantations variées

Dans le cadre du programme « Plant'Arbre » et en partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autan, la commune a réalisé, pour la seconde année consécutive, une plantation composée d'une centaine d'arbustes et végétaux au niveau du rond-point situé route de Revel et allée du Cimetière.

Sur une cinquantaine de mètres, notre service Espaces verts du pôle Technique a, dans les règles de l'art, préparé et planté cette haie - composée d'une centaine de végétaux de 7 essences différentes - de la même manière qu'il avait réalisé l'opération place des Cerisiers. Il s'agit de jeunes arbustes adaptés au sol et au climat de notre région qui nécessitent un minimum d'entretien.

Cette réalisation présente un intérêt indéniable : qualité paysagère, préservation de la ressource en eau et plantations durables qui préservent la biodiversité. Tout en respectant l'environnement elles concourent incontestablement à l'embellissement de notre commune.



A noter également le projet de plantations de vivaces au jardin public, places des Tabernoles, Godefroy Cales, au square de Gaulle, au Puits clos, à Sainte-Germaine.

Enfin, comme à chaque saison, nos agents vont prochainement changer les tapis de fleurissements avec des mélanges champêtres.

Retrouvez ces beaux massifs pointe de la Fontasse, Route de Carcassonne ou encore au rond-point avenue Mitterrand.



SAUF 

Stationnement

Les places PMR mises aux normes

Le saviez-vous ? Villefranche-de-Lauragais possède une bonne cinquantaine de places de stationnement dédiées aux personnes à mobilités réduites (PMR). Mais ces emplacements réservés sont soumis à des normes. Dimensions, marquages au sol, panneaux de signalisation... Le service Voirie s'est employé à mettre aux normes une grande partie de ces places de parking l'an dernier.

Coût total de l'opération : 6000 €





Les conseils de Gilbert

Tout ce qu'il faut savoir sur les frelons

Il existe plusieurs types de frelons. Certains sont plus agressifs que d'autres...

Pour sa troisième rubrique, Gilbert, notre responsable des Espaces verts, s'est intéressé à ces vespides qui embêtent nos abeilles et fragilisent l'écosystème.

Comment reconnaître un frelon asiatique (*vespa velutina*) ?

C'est facile car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée, à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur premier segment. Sa tête, vue de face, est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm

A ne pas confondre avec le frelon européen. Plus coloré, celui-ci est plus rouge jaune, d'aspect plus sombre que son cousin asiatique. Son nid est moins volumineux.

Il s'ouvre sur le côté mais jamais en haut des arbres. Il peut être construit dans un creux parfois au sol.

Le frelon *megascolia maculata* dispose quant à lui de larges taches jaunes sur la tête et sur l'abdomen la femelle peut mesurer jusqu'à 40mm près d'un centimètre de plus que le *vespa velutina*. Il ne construit pas de nid mais forme une loge nymphale autour des larves dans laquelle les femelles pondent leurs œufs.

D'où vient le frelon asiatique et comment est-il arrivé en France ?

Comme son nom l'indique il est originaire d'Asie. On retrouve cette espèce en Chine, dans les montagnes d'Indonésie ou dans le nord de l'Inde. La légende raconte qu'il serait arrivé par bateau au Havre, caché dans un chargement de conteneurs remplis de poteries chinoises puis transporté et livré en 2004 à Tonneins (Lot et Garonne). En tout cas, en quelques années, il a proliféré partout en France et s'est aussi répandu en Espagne et au Portugal.

Est-il dangereux ?

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (frelon commun, bourdons, guêpes), son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé, les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire son nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. Au-delà de deux piqûres, le venin peut entraîner des conséquences sur les personnes allergiques, les jeunes enfants sont toutefois les plus vulnérables tout comme les personnes âgées.

Le frelon asiatique est-il néfaste pour l'écosystème ?

Il cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et en attaquant les abeilles. Les abeilles butineuses constituent 80% du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45% dans les campagnes. Pour capturer les abeilles, il se place en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche, ou patrouille au-dessus des fleurs fréquentées par les abeilles. Sa taille importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter. Il ne gardera de l'abeille que le thorax et fera une boulette qu'il se servira pour nourrir les larves de sa colonie. C'est un nouveau facteur d'affaiblissement des ruches.

Destruction des nids, ne jamais faire ça vous-même !

Il est conseillé de faire appel à un professionnel pour anéantir un nid de frelon. Il peut être détruit jusqu'à 30 mètres de hauteur en y injectant de l'anhydride sulfureux via une perche télescopique. Il peut être détruit aussi de la même façon mais à l'aide d'une poudre produite en broyant des fleurs de pyrèthre de Dalmatie, riche en pyrèthrine. Elle ne fonctionne que sur les animaux dits « à sang froid ».

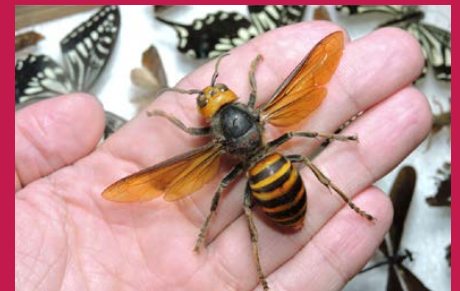
Protection des ruches

Les abeilles sont nos amies. Elles jouent un rôle important dans notre écosystème. Il est donc nécessaire de protéger les ruches. Pour cela, il suffit de poser un grillage au diamètre limité -permettant seulement à l'abeille de passer - à l'entrée de la ruche.

Ce grillage, appelé également « muselière à frelon » empêchera ses nuisibles de pénétrer dans la ruche et de la vider, mais cela n'empêchera pas les frelons d'attraper des abeilles en plein vol à l'entrée de la ruche. Il faut veiller à ce que ce grillage ne bloque pas les mâles d'abeille (faux bourdons) quand la fécondation doit avoir lieu.

Une autre solution consiste, à laisser des poules près des ruches, notamment la poule Janzé, qui sont des prédatrices naturelles des frelons asiatiques.

Et si vous optiez pour une plante carnivore ?



La *sarracenia oreophila*, découverte au jardin des plantes de Nantes, est une plante carnivore qui adore pousser dans un site marécageux ou humide, sur un sol qui doit rester frais.

L'idéal serait d'aménager une petite tourbe artificielle dans un massif, auprès des ruches. Il est préconisé de la mettre dans des grands pots pour subvenir à leurs besoins particuliers (substrat, humidité, et marécageux).

Originaire des Etats-Unis et du Canada, cette plante attirerait particulièrement le frelon asiatique à pattes jaunes.

Un pied de cette plante peut éliminer et piéger 600 mouches et 600 frelons asiatiques. Une molécule attractive et sélective pourrait en être extraite, un réel espoir pour les apiculteurs !

La jeunesse, le secteur associatif et le personnel mis en avant lors de la cérémonie des vœux



Madame la Maire entourée des jeunes du CMJ



Discours de Jean Godemel, Directeur général des Services

Le 12 janvier, Valérie Grafeuille Roudet, maire de Villefranche-de-Lauragais présentait ses vœux pour l'année 2024 aux Villefranchois, nouveaux arrivants, représentants d'associations, commerçants en présence de Laurent Esquenet, Député de la circonscription, Emilienne Poumirol, Sénatrice, Gilbert Hebrard, président de Pays Lauragais et Conseiller départemental, Christian Portet, Président de Terres du Lauragais et de maires du secteur.

Spectacle de Hip Hop – MJC



La cérémonie a débuté par la présentation d'un sensationnel spectacle de Hip Hop Breakdance sous la houlette de Kazder Dehili, animateur de la MJC.

Madame le Maire a ensuite convié les enfants du CMJ [Conseil municipal des Jeunes] à partager sa présentation des vœux et son exposé présentant toutes les réalisations effectuées depuis le début de son mandat ainsi que les projets à venir.

Jean Godemel, Directeur général des Services a fait un tour d'horizon de la gestion municipale.

Puis place à la mise à l'honneur du personnel communal lors de la remise de médailles du travail à 4 employés de la collectivité : Didier Cucurou, Gilbert Solé, David Théron et Germaine Tremblay. Une cérémonie conviviale, joliment éclairée qui s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié et de quelques gourmandises locales.



Remise des médailles du Travail

Vers un développement de la ligne ferroviaire

1^{res} rencontres mobilités urbaines et territoires

La municipalité est fortement engagée dans le développement d'une ligne ferroviaire qui fonctionne, avec des horaires fixes et un cadencement plus important. C'est pourquoi, les élus souhaitent que Villefranche fasse partie du projet de RER Toulousain.

La Mairie s'est rapprochée de l'association Rallumons l'Etoile qui promeut son développement.



Leo Arcangeli - Région Occitanie

Les ambitions

- Des fréquences renforcées** (un train toutes les 10 minutes en heure de pointe)
- Une offre tout au long de la journée** de 5h à 23h
- Une complémentarité renforcée** avec le covoiturage et le vélo

178 TRAINS/JOUR EN 2040
130 TRAINS/JOUR EN 2032
80 TRAINS/JOUR EN 2024

121 TRAINS/JOUR EN 2040
72 TRAINS/JOUR EN 2032
62 TRAINS/JOUR EN 2024

126 TRAINS/JOUR EN 2040
92 TRAINS/JOUR EN 2032
58 TRAINS/JOUR EN 2024

145 TRAINS/JOUR EN 2040
81 TRAINS/JOUR EN 2032
71 TRAINS/JOUR EN 2024

117 TRAINS/JOUR EN 2040
49 TRAINS/JOUR EN 2032
39 TRAINS/JOUR EN 2024

119 TRAINS/JOUR EN 2040
44 TRAINS/JOUR EN 2032
37 TRAINS/JOUR EN 2024



Représentant la commune de Villefranche-de-Lauragais, **Guy Darnaud, Adjoint en charge de l'Urbanisme**, est intervenu lors des « 1^{res} rencontres mobilités urbaines & territoires » organisées par la Région Occitanie le 24 janvier 2024 aux côtés, entre autres, du Préfet de la Haute-Garonne, de la présidente de la Région Occitanie, du président du Conseil Départemental ainsi que de Tisséo et de l'association Rallumons l'étoile.

Villefranche semblerait pouvoir être intégré dans le projet de Service Express Régional Métropolitain du RER de Toulouse. Cette volonté portée par la Région est encore à l'étude.

Source Région Occitanie

Etat Civil

Toute publication a fait l'objet d'une autorisation préalable des familles excepté pour les décès.

Ils nous ont quittés...

29 octobre : Jean-Louis BRETON

30 octobre : Pierre LEGRAND

1 novembre : Noé BASTIÉ

3 novembre : Monique LAMOTTE
veuve BORDEUX

8 novembre : André LANJART

11 novembre : Raymonde SICRE
veuve LION

14 novembre : Véronique ESTRADÉ
épouse CATHALA

14 novembre : Gilles ROUVRAIS

17 novembre : Annie FARAIL
veuve LARROQUE

18 novembre : Marcelle GACHEIN
veuve REDING

18 novembre : Anny LAGRAVÈRE

20 novembre : Georgette BOUSQUET
épouse VIGUIER

20 novembre : Marie GIMENEZ
veuve OLMOS

23 novembre : Maryse CHAMPOUGNY
veuve DOLE

25 novembre : Michelle HUGUET
veuve CARRÈRE

26 novembre : Jeanne FRÉLAT
veuve ESCOURBIAC

28 novembre : Aimé THONON

30 novembre : Corinne LABORDE
épouse PONS

4 décembre : Louis SPINAZZE

6 décembre : Thérèse LEMAIRE
épouse BLET

9 décembre : Françoise TORCK
épouse LUSSON

10 décembre : Khadija ZENATI
épouse ZIANI

14 décembre : Lucette MAUREL
veuve VIALAR

14 décembre : Andréa BERNADETS
épouse MASSAT

14 décembre : Annie-Elise LACOMBE-
BRAYER veuve BACHLER

16 décembre : Pierrette RECLUS
épouse DALET

17 décembre : Michel BOUTIN

19 décembre : Jean-Pierre SOUCHARD

23 décembre : Claude ABADIE
épouse SAUBESTY

23 décembre : Michel DHALLUIN

24 décembre : Clémence RAMON
épouse DEMET

24 décembre : Robert AGAR

30 décembre : Jean FAURE

31 décembre : Marie-Elisabeth BEZOMBES
épouse POUZENS

1 janvier 2024 : Michel MONTIER

2 janvier : Josette TORRENTS
veuve VAZZOLER

5 janvier : Maurice NONY

8 janvier : Noël BEGUE

8 janvier : Roger SICARD

9 janvier : Raymond DURAND

12 janvier : Bernard BENEZECH

14 janvier : Joël SANCHEZ

16 janvier : Félix BAUER

18 janvier : Martial GALABERT

20 janvier : Christiane ONCINS
veuve RAMOND

23 janvier : Henriette KAROUBI
veuve AMIEL

24 janvier : Annie TOURNIE veuve NEGRE

25 janvier : Annabelle BAYER

25 janvier : Denise AIROLA

26 janvier : Elisée DOUMENG

30 janvier : Jacques VALDEYRON

31 janvier : Marielle EVE

3 février : Lucien KRARUP

4 février : Elise BONHOURS

5 février : Gérard BORTOLOTTA

9 février : Marcelle STRINGHER
veuve SARTOR

12 février : Louis CHERUBIN

12 février : Georgette PUYOL
épouse PUJOS

14 février : Jean-Marc ESCACX

14 février : Jean-Pierre LAMASOURRE

18 février : Josette GRANDEAU
veuve DE LA CELLERY

18 février : Maria LAFFON veuve LAC

19 février : Rosalia PICONE
veuve TROMBA

19 février : Claude PRIQUET

24 février : Henri TOUJA

27 février : Jesusa RUIZ veuve JIMENEZ

28 février : Dominique SEYS

29 février : Pascal INNOCENTI

1 mars : Régis CAZABAN

1 mars : Monique DEVEZE
veuve LAMOUREUX

1 mars : Marie PAQUIER veuve BOREAU
de ROINCÉ

3 mars : Von LACHER

5 mars : Yvette RAMADÉ épouse PRADEL

6 mars : Florian CARVAILLO

7 mars : Jacques LANTA

08 mars : Bernard FRAGONAS

13 mars : Josette PALOSSE

Ils se sont dit « oui » !

21 octobre : Jean HERNANDEZ et Anaïs ALBERT

28 octobre : Abdel-Malik JOSUÉ
et Madelin MIRA

25 novembre : Mickaël GARCIA
et Stéphanie GASTOU

16 décembre : Alexandre JEAN
et Valérie GIULY

27 janvier : Manitra RABOANA
et Elorah JAUZE

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024.

Les citoyens européens élisent leurs représentants en tant que députés au Parlement Européen. La France désignera 81 des 705 députés européens.

Le Parlement européen est l'organe législatif de l'Union Européenne, il dispose aussi de compétences budgétaires et de contrôle. Les parlementaires sont désignés à la proportionnelle, il n'y a qu'un seul tour de scrutin.

En prévision du scrutin, vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

**ABSENT LE 9 JUIN ?
PENSEZ À LA PROCURATION !**

La sécurité routière dans le viseur de la Police municipale

La Police municipale, s'attaque à la sécurité routière. Et tout le monde y passe : les écoliers, les seniors, les lycéens, les collégiens...

De nombreuses opérations de sensibilisation sont ainsi lancées par nos policiers municipaux.

Retours sur les dernières actions.

LES COLLÉGIENS SENSIBILISÉS À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

En collaboration avec le service des Transports scolaires du Conseil Régional, la Police municipale a organisé une action de sensibilisation à la sécurité des transports au collège Jules Ferry, le jeudi 14 décembre 2023.

Comment être en sécurité dans le bus lorsqu'il roule ? Comment sortir de l'autocar sans se mettre en danger ? Où placer son cartable ? Les élèves de 6^e ont pu bénéficier de précieux conseils prodigués par les agents de la Police municipale.

Théorie et pratique

Après avoir visionné un film en classe, les jeunes collégiens ont pu mettre en pratique les consignes fondamentales. C'est sur le parking des bus, à l'arrière du collège, que les classes se sont succédé toute la matinée pour profiter d'exercices ludiques : sortir du bus en urgence, y monter dans le calme et en file indienne ou encore saluer le chauffeur.

Nos policiers municipaux leurs ont bien entendu rappelé des bases essentielles comme le port de la ceinture de sécurité, le fait de ne pas chahuter, d'attendre l'arrêt du véhicule pour se lever... et bien d'autres consignes importantes.

Une matinée de sensibilisation à la sécurité qui permettait également de rappeler les règles de citoyenneté dans le car pendant le transport.



Des interventions ont eu lieu au collège ...

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Circuler sur le trottoir, choisir son lieu de traversée, utiliser la ceinture comme il faut, traverser, être vu... Il est important d'expliquer aux enfants, dès le plus jeune âge, les comportements essentiels pour devenir un piéton et un passager de voiture exemplaire.

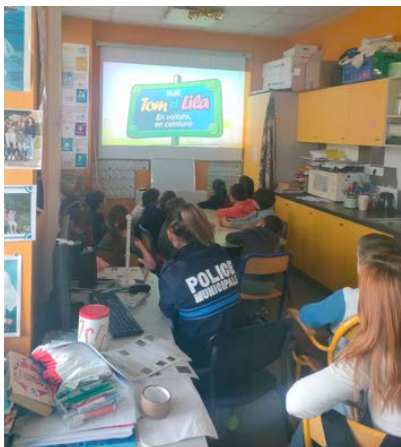
Grâce à un partenariat avec l'Association Prévention routière, la Police municipale est intervenue à l'école primaire sur le temps périscolaire pour présenter des petits films « Rue Tom et Lila ». Des vidéos ludiques et éducatives qui mettent en scène Tom, souvent dissipé, et Lila, sa sœur, lui montrant les bonnes pratiques au travers de 16 saynètes de la vie quotidienne dans la rue.

Nos petits écoliers Villefranchois ont ainsi pu découvrir les pièges de la rue, comprendre le fonctionnement des feux tricolores, apprendre à traverser une rue, un carrefour ou un giratoire... Ils ont également été invités à s'interroger sur la signification des panneaux (couleurs, formes...) ou à écouter les bruits de la rue.

Chaque enfant est reparti avec de nouvelles connaissances qu'ils ne manqueront pas de rappeler aux parents et un petit livret de jeux sur la sécurité routière !



... à l'école primaire ...



... ou encore au lycée

TRIBUNAL PAS BANAL : LES LYCÉENS SENSIBILISÉS AUX DANGERS DE L'ALCOOL AU VOLANT

L'alcool est l'une des premières causes de mortalité sur la route : responsable de 30% de la mortalité routière.

Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 17,8 chez les conducteurs alcoolisés. On compte 1000 morts par an en France à cause de l'alcool au volant. Mais ce n'est pas tout ! Un accident mortel sur cinq implique un conducteur positif aux stupéfiants. Cette part passe à un accident sur trois, la nuit au cours des week-ends. Les conducteurs contrôlés positifs aux stupéfiants dans les accidents mortels sont à 91 % des hommes, à 27 % âgés de 18 à 24 ans, à 30 % âgés de 25 à 34 ans et à 22 % âgés de 35 à 44 ans. Et parmi les conducteurs positifs aux stupéfiants impliqués dans un accident mortel, la moitié présente également un taux d'alcool supérieur à 0,5 g/l... Ce sont des chiffres qui font froid dans le dos. Et pourtant... Ils sont bien réels.

Une action de prévention au lycée

Il est donc important de sensibiliser les futurs jeunes conducteurs (mais aussi passagers) aux dangers auxquels ils peuvent être exposés mais également aux conséquences qui peuvent découler d'une conduite en état d'ivresse.

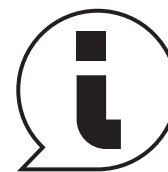
C'est donc dans ce cadre que la Police municipale, en partenariat avec l'Association Prévention Maïf, a mis en place l'action « Tribunal pas banal » au lycée de Villefranche-de-Lauragais. Cette dernière expose les conséquences judiciaires d'un accident dont le conducteur responsable était sous l'emprise de l'alcool et de la drogue, au travers de la reconstitution d'un procès relatif à un accident de la route.

A noter

que d'autres actions sont organisées par la Police municipale sur cette même thématique.

Une journée d'animations dédiée aux seniors a été proposée le 24 avril (l'opération n'étant pas passée à l'heure où nous écrivons, nous vous invitons à aller regarder le compte-rendu sur notre site internet).

Des interventions auront également lieu à l'école maternelle et les écoliers du CE2 et CM2 passeront leurs permis piéton et internet au mois de mai.



www.mairie-villefranchedelauragais.fr



Autour de la jeunesse

[Interview]

3 questions
à Marina Verlhac,
responsable du pôle Enfance Jeunesse



Quelques lignes pour vous décrire...

J'ai travaillé pendant 23 ans au sein du CCAS de Toulouse. J'ai d'abord occupé un poste d'emploi jeune avec des missions multiples. Dans une optique d'évolution professionnelle, j'ai souhaité me former. J'ai donc intégré la formation de BP JEPS animateur social puis la formation DE JEPS option développement projets, réseaux et territoire. Et depuis le 1^{er} mars 2024, j'occupe le poste de référent pôle Jeunesse.

Selon vous, avec l'appui de votre adjoint, Anthony Goger, mais aussi de votre équipe, quelle est la mission pôle Enfance Jeunesse ?

Nous souhaitons maintenir un service public de qualité afin d'être au plus proche des attentes et des besoins des enfants et des familles. Grâce à la dynamique, la bienveillance et l'engagement des équipes des différents secteurs du pôle Jeunesse.

Outre le quotidien du pôle Enfance Jeunesse, quelle est l'ambition de votre équipe pour les enfants de Villefranche-de-Lauragais ?

L'équipe du PEJ a pour ambition la complémentarité éducative qu'elle soit représentée à travers l'éducation populaire ou en partenariat avec le corps enseignant. Cela passe aussi par des projets extrascolaires comme l'organisation d'événements culturels ou conviviaux (nuit de la lecture, carnaval, fête de fin d'année...)

L'équipe « administrative » du PEJ : Enzo Prosdocimi, Germaine Tremblay, Mathieu Momi, Marina Verlhac, responsable du pôle Enfance Jeunesse, Cyrielle Migliorati, Virginie Perpère et Anthony Goger.

Inscriptions scolaires 2024 2025

Pour les inscriptions de la Petite Section au CM2

À compter du mercredi
20 mars 2024, le Dossier
Unique d'Inscription
et les « documents écoles »
seront disponibles au pôle
Enfance Jeunesse
ou sur le site de la ville :

www.mairie-villefranchedelauragais.fr

Les dossiers complets sont
à retourner au pôle Enfance
Jeunesse avant le :
vendredi 31 mai 2024



Pôle Enfance Jeunesse

1 place de l'ancienne sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais

pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

05 62 16 65 24

CARNAVAL 2024

**Princesses, pirates, supermans,
dinosaurés ou coccinelles...
Tous s'étaient donné rendez-vous pour
fêter dignement Monsieur Carnaval !**

Sous la houlette de la mascotte de la journée, Monsieur Ours, un grand concours de déguisements était organisé avec distribution de lots pour petits mais également pour les grands !

Après délibération du jury, Madame le Maire, son adjointe Andrée Aimé et Marina Verlhac, responsable du pôle Enfance Jeunesse ainsi que Anthony Goger, son adjoint, ont remis les prix aux heureux gagnants.

Belle après-midi ensoleillée et carnavalesque qui a été orchestrée de main de maître par le pôle Enfance et Jeunesse de la Mairie avec le concours du centre de loisirs Terres de Lauragais et des écoles de la Ville.

Merci aux organisateurs, aux participants et un grand merci à tous ceux qui nous ont permis de publier les photos de leurs merveilleux costumes



Au programme :

**défilé rue de la République
et rue du 4 septembre puis rassemblement
sous la halle centrale où attendaient
crêpes chaudes et boissons confectionnées
et servies à tout ce petit monde
par les employés du pôle Enfance
et Jeunesse.**



Autour de la jeunesse

Restauration scolaire : Cantine scolaire à 1€

Dans le cadre de son plan de Prévention et de lutte contre la Pauvreté au niveau de la restauration scolaire, l'Etat a mis en place, dès 2019, un dispositif social intitulé « Cantine à 1€ ».

Cette mesure s'adresse aux foyers dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 € dont les enfants fréquentent les écoles maternelle et élémentaire publiques de la commune. En contrepartie de la mise en œuvre de cette mesure, l'Etat s'engage de son côté à verser à la collectivité une compensation de 3 € par repas.

Qualifiée de formule « gagnant-gagnant » cette disposition permet à ces familles d'obtenir un tarif social et à la collectivité de combler une partie des frais engagés pour la restauration scolaire [la commune prend actuellement à sa charge près de 70% du coût du service dans le cadre de sa politique Jeunesse].

La commune de Villefranche-de-Lauragais a fait le choix en décembre 2023 d'adopter ce dispositif. Appliqué depuis le 1^{er} janvier 2024, les premiers chiffres relèvent que sur 366 familles ce sont 134, soit quasiment 37 % qui bénéficient de la « cantine à 1€ ».



Rencontre avec le service Police municipale



Visite Centre de Secours



Cantines scolaires de Villefranche-de-Lauragais

Repas à 1 €*

Nouveaux tarifs!

*pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 1000€

Quotient familial CAF	Tarif unitaire du repas
● Inférieur à 1000 €	→ 1 €
● Entre 1001 € et 1100 €	→ 2,64 €
● Entre 1101 € et 1500 €	→ 2,97 €
● Entre 1501 € et 2000 €	→ 3,58 €
● Plus de 2000 €	→ 4 €

Contact Info

✉ pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

🌐 www.mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Enfance Jeunesse
Place de l'Ancienne sous-préfecture
33000 Villefranche-de-Lauragais

☎ 05 62 16 65 24




Les échos

du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes continue à élaborer ses projets mais également poursuit la visite des services de la commune.

Après le pôle Technique, l'espace Jeunes, le boulodrome, le service de la Police municipale, ils ont rencontré Madame le Maire afin de lui poser des questions sur sa fonction et ses activités.

Les jeunes élus se sont également rendus au Centre de secours de Villefranche. Monsieur Visentin, Capitaine et son adjoint, Monsieur Gaches, les ont accueillis pour leur expliquer leurs activités et leur présenter le matériel. Cette rencontre s'est terminée par un tour en camion qui fut très apprécié !

Et enfin le 2 mars dernier, ce sont 6 jeunes conseillers qui ont assisté à la journée de rassemblement des CMJ de Haute-Garonne au Conseil Départemental. Ils ont échangé avec d'autres jeunes élus du département et ont pu durant les débats émettre des propositions afin d'améliorer l'accès au sport des personnes en situation de handicap. C'est la dernière ligne droite de leur mandat qui se termine à la fin du mois de juin.

ATTENTION :
date à retenir samedi 15 juin 2024,
le CMJ organise une opération Ville propre.
Tenez-vous prêts, ils comptent sur vous !



Rassemblement des CMJ au Conseil départemental



Rencontre avec Madame le Maire

Un beau partenariat

entre les associations sportives et l'Alaé

Tous les ans, les animateurs de l'accueil de loisir associé à l'école (Alaé) sollicitent les clubs et associations sportives Villefranchoises afin d'établir une collaboration (bénévole) dans le but de faire découvrir leur sport auprès des enfants fréquentant l'Alaé maternelle.

C'est toujours un grand plaisir pour nos agents du pôle Jeunesse de recevoir ces acteurs extérieurs, qui permettent de proposer aux enfants un savoir-faire et des compétences différentes.

Cette démarche, vise à promouvoir l'ouverture aux sports et s'inscrit parfaitement dans le projet pédagogique de l'Alaé. Une collaboration à pérenniser mais aussi à développer avec d'autres partenaires...

Nos photos :

Intervention du Judo club Villefranchois auprès des moyennes et grandes sections (MS/GS).

Présentation du Twirling club villefranchois au MS/GS.

L'école de rugby du FCV est intervenue auprès des grandes sections.





Autour de la jeunesse

Classe de neige : La tradition se perpétue !

Voilà près de 20 ans que la commune de Villefranche-de-Lauragais organise et finance une classe de neige pour les élèves en CM1 de l'école élémentaire Jules Ferry.

La classe ...



Nos petits skieurs ont passés 5 jours inoubliables ! Au programme ? Activités sportives (ski, luge, raquettes...) bien entendu, mais aussi de bons moments entre copains !

Pour rappel, les écoliers étaient logés dans un centre d'hébergements de vacances au sein du village de **Gouaux de Larboust** à 3 km de la station de ski de **Peyragudes** où ils ont pu pratiquer de nombreuses activités sportives de plein air. Merci aux encadrants, mesdames **Anric et Strauchman, M. Durrieux**, les enseignants, ainsi qu'aux accompagnateurs, messieurs **Gau, Bacquaert, Carbonnel et Mellies**.

Retour en images sur cette belle semaine pour nos écoliers... « Une super ambiance ! » selon eux...



Le retour - L'équipe des encadrants

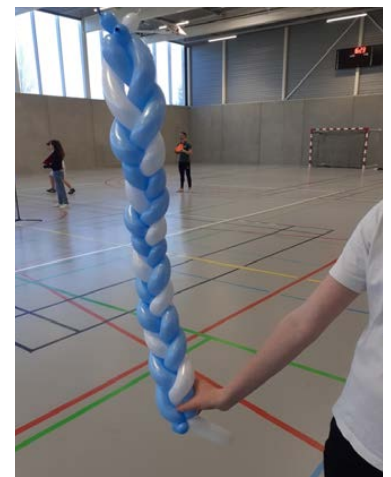
Des vacances actives pour nos jeunes

A chaque vacances les pôles Sport et Enfance Jeunesse s'associent pour proposer des activités sportives et ludiques aux jeunes.

Le principe est simple : une semaine, c'est l'Ecole municipale d'initiation sportive (Emis) – dirigée par Stéphane Mellies - qui concocte un programme d'animations sportives et l'autre, c'est l'ALSH Ado - encadré par Enzo Prosdocimi - qui occupe nos ados.

Escalade, beach flyngo, atelier cuisine, chantier divers, soirées conviviales, badminton, bowling... Le programme des animations est plus que varié grâce à ces deux structures municipales.

Benoit Girault, le gérant de « Animation Tout Public Lauragais » est venu, bénévolement, proposer des animations aux ados. Merci à lui !



Nuit de la lecture

Edition 2024

La nuit de la Lecture aux écoles Maternelle et Élémentaire a remporté un véritable succès, mobilisant les enfants et les parents.

Au programme : séance de lecture de contes dans les salles de classe à la lueur des éclairages tamisés pour créer une atmosphère chaleureuse et apaisante, découverte de jeux individuels et collectifs, petites gourmandises confectionnées par les parents d'élèves.

Les enfants étaient invités à venir en pyjamas, avec leurs oreillers, pour se sentir « comme à la maison ».

Pour l'occasion l'école maternelle s'était transformée en circuit « des mille et une nuit » et investie par de nombreux parents et enfants avides d'écouter, de salles en salles, des contes fantastiques et imaginaires: ambiance feutrée, salle dans la pénombre.

A l'école élémentaire même ambiance mais en proposant aux plus grands des jeux individuels ou de société. Tout ce petit monde était ravi de cette expérience.



Une belle initiative permet de promouvoir la lecture et de créer du lien entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Remercions chaleureusement toutes et tous ceux qui sont à l'initiative de ce beau projet : enseignants, intervenants, équipe du pôle Enfance et Jeunesse, personnel de la Bibliothèque municipale, bénévoles. Merci également à la librairie EJEJ qui est fidèle à ce rendez-vous



*Cécile, qui a fréquenté l'Emis en février a été conquise :
« Je suis contente qu'il y ai cette animation.
J'aime car ce sont souvent des jeux collectifs. »*

*D'ailleurs, elle conclut
« Je pense que je reviendrai la prochaine fois ! »*

INFORMATIONS, CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Pôle Sport

05 61 54 88 23

pole.sport@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Enfance Jeunesse

05 62 16 65 24

pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

A noter que l'Emis est à destination des jeunes âgés d'environ 7 à 11 ans et l'Alsh s'adresse aux ados à partir de 11 ans.



Citoyenneté, solidarité

CONSTRUIRE UN PROJET SOCIAL

**pour le territoire afin d'améliorer
le cadre de vie des familles**

La Convention Territoriale Globale de Terres du Lauragais (CTG) est une démarche permettant de construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins.

La CTG intervient dans les domaines de la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap, ou encore l'accompagnement social.

En signant cette convention chacun des partenaires s'engage pour améliorer la vie quotidienne ainsi que le cadre de vie des familles.

Cette séance s'est déroulée le 19 décembre dernier en présence des 58 maires de la Communauté des Communes, du président de la CAF (Laurent Nguyen) et du directeur de la CAF (Jean-Charles Piteau) de la présidente de la MSA (Laurence d'Aldeguier) et du sous-directeur de la MSA (Étienne Duconge) ainsi que du vice-président du Conseil départemental en charge de l'action sociale de proximité (Arnaud Simion)



www.terres-du-lauragais.fr/
rubrique "aménagement du territoire"



[Poème]

illustré par les élèves de l'IME* Portes de Garonne de Villefranche

*Puisqu'il faut changer les choses
Aux arbres citoyens !
Il est grand temps qu'on propose
Un monde pour demain.*

*Mettez vos papiers à la poubelle !
La planète deviendra plus belle,
Pensez à nous les jeunes,
Nous ne voulons pas vivre
dans une poubelle !*

*Bouteilles, plastiques, tous ces déchets ;
Il faut penser à les recycler ;
Et pour avoir du bon engrais,
Il faut se mettre à composter.*

*Enfin, tous ensemble, mettons-nous
à marcher,
La planète saura nous remercier.
D'ailleurs, vous serez prochainement
invités
À venir marcher avec nous pour
tout ramasser !*

* L'IME (Institut médico-éducatif) Portes de Garonne accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes, filles et garçons, de 3 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère et moyenne avec ou sans troubles associés et/ou des troubles du spectre autistique (TSA)

CCAS

38 familles ont bénéficié d'un repas de Noël

Pour la première année, les membres du CCAS de Villefranche ont souhaité mettre en place la distribution de plateaux repas de Noël à destination des familles villefranchoises les plus précaires.

99 plateaux repas ont ainsi été distribués représentant 38 familles dont 62 d'adultes et 37 d'enfants. Les plateaux étaient à récupérer **le jour du réveillon de Noël**, dimanche 24 décembre 2023, directement au drive d'Hyper U.

Les personnes ont pu avoir un vrai repas de Noël avec entrée froide, entrée chaude, plat principal et bien entendu une part de bûche de Noël. Les familles étaient des bénéficiaires des restos du cœur, de la croix rouge, des usagers de la Maison des Solidarités de Villefranche et des personnes accompagnées par le **pôle Social**.

Cette action qui tenait à cœur aux membres du **CCAS** depuis plusieurs années a pu enfin se réaliser grâce au partenariat avec **Hyper U** qui a participé à son financement en offrant les desserts et accordant une réduction sur le prix total des plateaux. La municipalité les remercie de leur générosité. Cette distribution de repas qui se veut dans un esprit de solidarité et de soutien à tous sera pérennisée pour les années à venir.

Mutuelle communale

La municipalité souhaite porter la mise en place d'une mutuelle communale sur Villefranche-de-Lauragais.

La mutuelle communale est un contrat collectif avec une adhésion individuelle. Elle permettra un accès aux soins à tous les habitants grâce à des tarifs négociés. Courant du mois d'avril, un questionnaire afin de recenser vos besoins en termes de couverture santé vous sera accessible en ligne sur le site de la mairie et également disponible au pôle Social et en mairie. L'objectif est une mise en place au 1^{er} janvier 2025.



Citoyenneté, solidarité

Retour sur le succès

de la 2^e édition des Journées Prévention Santé des Femmes

Les 15 novembre dernier la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Lauragais, en partenariat avec le CRCDC-OC (Centre de Dépistage Organisé des Cancers – Occitanie), la MSA, la CPAM et l'AMHDCS (Association Montpellier-Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein, propriétaire du Mammobile) et les professionnels de santé du territoire a organisé une journée de Prévention Santé des Femmes le 15 novembre à Villefranche-de-Lauragais.

Notons que l'opération était également proposée le 14 novembre à Nailloux.

Le passage du Mammobile, associé à une action de prévention santé des femmes de grande ampleur, a permis aux femmes du territoire de bénéficier de nombreux examens de dépistage et ateliers de prévention au plus près de chez elles.



Dépistages...

Grâce à la mobilisation des professionnels de santé du territoire et de l'équipe du Mammobile, les femmes accueillies de 9h à 18h, ont pu bénéficier des actions de dépistages suivantes :

- Le dépistage organisé du cancer du sein : réalisation de mammographies au sein du Mammobile, camion équipé d'un mammographe. La mammographie était précédée par un examen clinique réalisé par un médecin du territoire.
- Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus : réalisation de frottis par les sage-femmes et médecins du territoire.
- Le dépistage organisé du cancer colorectal : délivrance de kits de dépistage par les pharmaciens du territoire.

... Et préventions

En parallèle, de nombreux professionnels de santé du territoire et partenaires se sont mobilisés pour proposer aux participantes des ateliers, conférences, et stands de prévention :

- Prévention santé des femmes : informations et conseils par les infirmiers Asalée sur l'activité physique, le sommeil, le diabète, les risques cardio-vasculaires, le tabac...
- Prévention nutrition : avec la présence de diététiciennes du territoire
- Prévention en dermatologie : avec la présence d'un dermatologue du territoire
- Prévention chute et mémoire : avec la présence de l'association Alliance Sages Adages (ASA), la Maison Sport Santé de la MSP de Nailloux, l'EHPAD Maisonneuve, une animatrice du programme ICOPE
- Prévention des violences faites aux femmes : avec la présence des associations « Paroles de Femmes » et « Du Coté des Femmes ».
- Prévention des cancers : avec la présence du CRCDC-Oc, l'association le RePair Lauragais et la Ligue contre le Cancer.
- Des aides aux droits et démarches : avec la présence de la CPAM, « Mon Espace Santé », la Maison France Services



Le mot du Président

« Être acteurs de la proximité et de l'accès aux soins »

« Un grand merci à tous nos partenaires : professionnel.le.s de santé, équipe du Mammobile, et élus des communes de Nailloux et de Villefranche, qui ont largement participé au succès de cet événement. L'équipe de la CPTS du Lauragais est fière de contribuer à la construction de réponses de proximité comme ces journées qui témoignent une fois de plus de l'importance « d'aller vers » la population pour améliorer l'accès aux soins et de la pertinence de dispositifs tels que le Mammobile pour y parvenir. L'implication des professionnel.le.s de santé du territoire, acteurs de la proximité et de l'accès aux soins, est un élément indispensable pour la qualité et la réussite de ces journées. Nous continuerons à travailler avec les professionnel.le.s de santé, les élus et les institutions, afin de proposer des solutions audacieuses et adaptées aux besoins de la population »

Michel DUTECH, Président de la CPTS du Lauragais.

EN CHIFFRES

- ✓ **5000 femmes éligibles** du territoire aux dépistages organisés du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus, et du cancer du côlon ont été invitées à participer.
- ✓ **182 Mammographies** ont été réalisées
- ✓ **96 Frottis** ont été effectués
- ✓ **85 Kits de dépistage** du cancer du colorectal ont été distribués
- ✓ **+ de 50 professionnels** se sont mobilisés
- ✓ **20 stands de prévention, 22 ateliers et conférences** et de nombreuses consultations individuelles programmées
- ✓ **+ de 200 femmes** participantes

Contacts :
CPTS du Lauragais - 06 26 85 97 34 -
secretariat@cpts-lauragais.fr

¹ La CPTS rassemble les professionnel.le.s de santé de la communauté de communes de Terres du Lauragais et de l'Ouest Revelois qui souhaitent s'organiser ensemble pour répondre à des enjeux de santé publique tels que l'accès au médecin traitant, le lien entre la ville et l'hôpital, la structuration des parcours de santé, le développement des pratiques préventives...

<https://www.cpts-lauragais.fr/>





Citoyenneté, solidarité

Le mardi c'est permis :

échanges, rencontres et convivialité

Le Mardi c'est permis (MCP) c'est un rendez-vous thématique qui a lieu deux mardis par mois et plus si affinités.

Cela se passe dans le local de la Maison des Possibles situé dans le jardin du pôle Social de 14h à 16h30.

Le premier atelier du « Mardi c'est permis » a eu lieu le 27 septembre 2022 pour une balade papote dans Villefranche avec ... deux personnes. Mais depuis, le bouche à oreilles a fait son œuvre et chaque atelier accueille une douzaine de participants dont la plupart sont devenus des habitués. Victime de son succès, certains ateliers limités en termes de places contraignent de refuser parfois du monde. Preuve que ces ateliers fréquentés par jeunes et moins jeunes, ouvert à tous sont appréciés afin de passer une après-midi conviviale.

Les ateliers proposés sont des ateliers cuisine, des ateliers créatifs, des jeux, des balades, des ateliers intergénérationnels et bien d'autres encore au grès des envies des participants qui façonnent les programmes d'activités car le mardi, tout est permis !

En effet, le MCP, c'est avant tout un lieu qui permet l'expression des habitants.

De plus en plus d'ateliers sont menés par des Villefranchois eux-mêmes qui ont soif de transmettre leurs compétences et leurs passions aux autres.

C'est surtout quelques heures dans le mois qui permettent de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre tout en s'amusant et sans jugement.

Venez nous rejoindre, venez proposer de nouvelles idées et pourquoi pas vous lancer et mener des ateliers !

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter les agents du pôle Social au 05 34 43 31 61 ou passer les voir au 134 rue de la République.



[Ils en parlent !]

Céline est Villefranche de Lauragais originaire de la réunion. Elle participe aux ateliers du Mardi C'est permis depuis la création.

Pour elle, ce lieu permet de créer du lien et de rompre l'isolement : « J'aime la cuisine, et la cuisine est un lien social autour d'un repas nous pouvons apprendre à nous connaître et échanger sur nos parcours de vie. J'ai proposé d'animer 2 ateliers autour de la cuisine réunionnaise, j'ai pris un immense plaisir à faire connaître ma culture culinaire.

Tous les participants se sont plu de cuisiner. Il est très intéressant d'être acteur aussi des projets proposés lors de ces ateliers. Le petit bémol, j'aimerais juste que les gens prennent le temps après le repas de rester un peu plus. Il serait bien aussi de faire un atelier cuisine par trimestre. Sur Villefranche, il est très bien de proposer ce genre de service ouvert à tous. Pour preuves, les participants ont déjà réfléchi à élaborer un repas du monde afin de clôturer l'année civile. »

Sylvie a également découvert les MCP en tant que participante. Ce qu'elle recherchait avant tout c'était une activité manuelle avec d'autres personnes mais surtout une ambiance chaleureuse et conviviale.

« C'était une super expérience ! J'ai adoré cette ambiance de partage. On apprend beaucoup de choses et ça va parfois même au-delà de l'atelier. J'ai voulu faire moi aussi profit de mon savoir-faire en proposant un atelier de confection de bijoux fantaisie. J'ai beaucoup apprécié faire part de mon expérience, partager avec les autres. Que l'on soit du côté de l'intervenant ou du participant, ces rendez-vous sont très intéressants et enrichissants. On donne, on reçoit, on partage tout simplement. On aimerait bien d'ailleurs que les ateliers soient toutes les semaines ! »

Octobre rose et Le RePAIR Lauragais

Le 23 octobre 2023 se déroulait l'opération «Octobre Rose».

La municipalité villefrancoise a souhaité apporter également son soutien à cette opération en décidant d'attribuer à l'association Le RePAIR Lauragais l'équivalent des recettes d'entrées de la piscine du jour soit 342 euros.

Madame le Maire Valérie Roudet a remis officiellement cette subvention exceptionnelle aux représentantes, Virginie Sarouille et Safia Rahbi, de l'association Le RePAIR Lauragais.

Pour rappel... Des cours d'aquagym à la piscine municipale, avec une boîte à dons, étaient proposés ce jour-là. Ils ont permis de collecter plusieurs dizaines d'euros au profit de l'association Le RePAIR Lauragais.

Le RePAIR Lauragais est une association à but non lucratif dont l'objectif est de créer un réseau de professionnels et de bénévoles afin de soutenir toutes les personnes confrontées à un cancer.



Site : <https://www.lerepairlauragais.fr>
Facebook : Le Repair Lauragais



Permanences au pôle Social

 CARSAT (caisses d'assurance retraite et de la santé au travail) : lundi sur RDV au 3960	 SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) : 1er lundi du mois	 Conciliateur de justice : un lundi par mois sur RDV	 Association Ailes : jeudi de 9h à 12h sur RDV au 05 61 27 51 60
 APLS (Association pour la Psychanalyse et le Lien Social) : mardi et vendredi sur RDV 06 10 45 83 83	 SOLIHA Solidaires pour l'habitat Haute-Garonne : jeudi de 9h30 à 12h sur RDV au 05 82 08 64 30	 AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) : mercredi toute la journée.	 Association Le RePair : les 2ème et 4ème jeudi matin
 Mission Locale : mercredi de 9h à 12h sur RDV au 05 61 28 71 30	 CAUE31 (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) : jeudis en semaines paires de 9h à 12h	 Point Information énergie Haute-Garonne : jeudi de 9h à 12h sur RDV au 05 34 33 48 26 / 07 85 54 10 89	 CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
 DGFIP (Finances publiques) : vendredi matin (sans rendez-vous) et vendredi après-midi sur rendez-vous sur le site impots.gouv.fr	 UFC Que choisir (Union fédérale des consommateurs) : mardi de 14h à 16h sur RDV au 07 80 01 68 72	 CAF (Caisse d'Allocation Familiale) : vendredi de 13h30 à 16h30 sur RDV en ligne ou au 3230	 Avocat : vendredi de 10h à 12h sur RDV au 05 34 43 31 61



Devoir de mémoire

19 mars

11 novembre



Commémoration de l'armistice de 1918

Cette cérémonie, sous la houlette de Jean Pierre Bombail, Président départemental Honoraire des médaillés militaires s'est déroulée en présence des Jeunes sapeurs-pompier volontaires, des membres de médaillés militaires, de la FNACA, des autorités civiles et militaires ainsi que de Madame le Maire, Valérie Roudet, d'élus municipaux et des membres du Conseil municipal des Jeunes.

Ce moment solennel a été ponctué des chants et musiques assurés par la chorale du collège Jules Ferry, menée par la professeure de musique Madame Bonmarchand, et les musiciens de la Lyre Lauragaise, sous la direction de Gérard Messonnier.

Commémoration du 62^e anniversaire du Cessez-le-Feu de la Guerre d'Algérie en date du 19 mars 1962



Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette commémoration s'est déroulée le dimanche 17 mars 2024 :

Après le défilé, la cérémonie se poursuivait au monument aux morts avec les discours officiels : Monsieur Guilhemat, au titre de la Fnaca et Madame le Maire, qui a lu le message de la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; un conseiller municipal des Jeunes a également donné lecture d'un texte choisi par la FNACA. Il a été procédé à la remise de la Croix de Combattant à Monsieur Gilbert Couloumiès. Les musiciens de La Lyre Lauragaise ont ponctué ces divers moments solennels.

Gendarmerie Villefranche-de-Lauragais

✓ Inspection du Peloton Motorisé



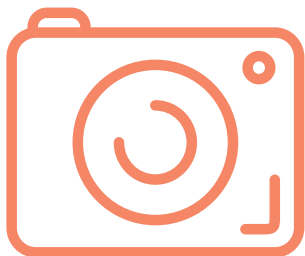
Le lundi 11 mars 2024, le chef d'escadron Bonsens, commandant de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de la Haute-Garonne, a procédé à l'inspection annuelle du peloton Motorisé de Villefranche-de-Lauragais.

La présentation de cette unité a été réalisée par l'Adjudant-Chef, Cédric Gaucher, Commandant par intérim du Peloton Motorisé. Plusieurs Maires du territoire étaient présents lors de cette cérémonie, dont Madame Valérie Roudet et son Adjoint, Jean François Gleyzes, qui marquaient par leur présence leur attachement au Peloton Motorisé installé sur le territoire de la commune de Villefranche-de-Lauragais.

✓ Inspection annuelle de la Communauté de Brigades



La traditionnelle inspection annuelle de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Villefranche-de-Lauragais s'est déroulée le 21 mars dernier à Villefranche-de-Lauragais. Le Major David Tisserand, Commandant de Brigade, a présenté, aux nombreux élus communaux du territoire présents, les diverses activités de l'unité sur l'année passée.



Culture, sports, loisirs

Quelles activités sportives pour les « Baby »

à Villefranche ?

Votre enfant a entre 3 et 6 ans, il aime jouer, c'est même en général l'activité qu'il préfère. Vous souhaitez accompagner son éveil et son développement : voici quelques idées d'activités sportives qui se pratiquent à Villefranche-de-Lauragais et qui sont adaptées à son âge.



Suivez l'actualité de la piscine municipale sur sa page Facebook

Jardin d'aisance aquatique : un créneau dédié aux tout-petits

Enlever les appréhensions, flotter, se déplacer à la verticale, appréhender la profondeur... Ce sont des étapes essentielles à l'adaptation du milieu aquatique pour une expérience positive de l'eau. C'est dans ce sens qu'un jardin d'aisance aquatique est proposé aux enfants de 3 à 6 ans à la piscine de Villefranche-de-Lauragais. Vous avez envie de faire découvrir l'eau à votre enfant ? De lui permettre d'enlever certaines appréhensions ou tout simplement qu'il se sente à l'aise dans l'eau ? C'est très simple. **Il suffit de vous rendre à la piscine le samedi matin de 10h à 10h45** (sauf lors des vacances scolaires). Il n'est pas nécessaire de faire d'inscription préalable.

Il est bon de préciser que le(s) parent(s) doivent être dans l'eau avec l'enfant. Cela leur permettra par ailleurs d'acquiescer des réflexes !

A savoir : le jardin d'aisance aquatique est réservé uniquement aux tout-petits et est encadré par un maître-nageur sauveteur.



Babyhand

Répondant à une réelle attente des familles exprimée notamment lors du Forum des Associations de septembre, le Handball Club Villefranchois [HBCV] a décidé cette année d'ouvrir une section baby, exclusivement réservée aux 3 à 5 ans. L'objectif du HBCV était d'élargir ses offres de pratiques pour les plus jeunes de Villefranche et des communes voisines mais également et surtout de permettre à ces enfants de s'épanouir dans la pratique sportive et donc de répondre à leurs attentes.

Après une longue réflexion sur la manière d'organiser cette section (formation des animateurs, contenu des séances, mise à disposition d'une salle par la municipalité...), le HBCV a pu lancer sa première séance mercredi 6 mars 2024 avec la participation de pas moins d'une grosse vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents.

Face au succès de ce premier cours, le HBCV renouvelle chaque semaine, de manière gratuite, cette opération jusqu'à la fin de la saison, afin que l'ensemble des enfants qui le souhaitent, puissent découvrir l'univers du handball, dans un cadre ludique et amusant.

*Les séances Babyhand se déroulent
le mercredi de 17h à 18h*

*Halle au salé de Villefranche-de-Lauragais
Contact : president.hbcv31290@gmail.com*

JO Paris 2024 :

une Villefranchoise portera la flamme olympique

Sélectionnée par le Comité Olympique et Sportif, Elodie Clergue portera le 16 mai prochain la Flamme Olympique lors de son passage dans l'Aude.

Un honneur et un privilège pour Elodie mais également une certaine reconnaissance d'un parcours personnel et professionnel consacré au sport.

C'est tout d'abord auprès du secteur associatif et de l'engagement citoyen qu'elle se tourne : maître-nageur sauveteur, formatrice en secourisme et pompier volontaire. Mais cette sportive boulimique ne s'arrête pas là. Elle décroche un master puis le concours de conseillère territoriale en activité physique et sportive et occupe aujourd'hui le poste de Cheffe du service Sports au sein de la commune de Castelnaudary. Sportive accomplie, elle poursuit d'assouvir sa passion côté loisirs : Natation, vélo, randonnée. Mais elle a besoin de repousser ses limites et c'est récemment qu'elle adhère à nos clubs locaux, le Val 31 et le Triathlon Club du Lauragais afin de renouer avec la compétition.



Madame le Maire, accompagnée de son conseiller délégué aux Sports, Thomas Bonnafous et du responsable du pôle Sports et vie associative, Cyril Giordano ont rencontré et félicité Elodie ; ils ont souligné toute la fierté de notre commune de compter parmi ses habitantes une relayeuse de la Flamme Olympique, symbole des Jeux de Paris 2024.



Mini Twirl

Destinée aux enfants de 3 à 5 ans, la section Mini Twirl du Twirling Club Villefranchois est un éveillé au twirling bâton, mais aussi au maniement d'engins et à la motricité.

L'apprentissage, sous forme de jeux, est spécialement adapté au public petite enfance.

Les enfants apprennent à utiliser plusieurs types d'engins (bâton, cerceaux, rubans, ballons, ...), évoluent sur des parcours de motricité, réalisent de petites chorégraphies. Des démonstrations sont également prévues en cours d'année.

Les cours sont donnés par Laurie Méric, Animatrice Mini Twirl et diplômée fédérale.

Les séances de Mini Twirl se déroulent le samedi matin à partir de 10 h 30 à 11 h 30

*Gymnase du Tracas à Villefranche-de-Lauragais
Contact : Alysson Vilaca au 06 64 78 27 58 ou
Marie Laure Chicon au 06 86 04 05 54*



Rugbytots

Bienvenue chez Rugbytots ! L'association offre des cours d'éveil et de motricité spécialement conçus pour les enfants âgés de 2 à 7 ans, en utilisant le rugby comme outil ludique et éducatif.

Les séances sont conçues pour développer les compétences physiques, sociales et cognitives des enfants, tout en cultivant leur amour pour le sport et le jeu en équipe.

Rejoignez-les pour une aventure enrichissante où vos enfants peuvent grandir, s'amuser et s'épanouir !



Les séances Rugbytots se déroulent le samedi matin à partir de 10 h 15

*Salle Polyvalente –
rue Fontaine Barrau à Villefranche-de-Lauragais*

*Contact :
paysdulauragais@
rugbytots.fr*

Culture, sports, loisirs

Un nouveau souffle pour Lauragais Tourisme

**Nouveaux locaux, nouveau directeur...
ça bouge à l'office de tourisme
intercommunal ! Le point sur les derniers
changements à noter.**

Depuis sa création en 2011, l'Office de Tourisme Intercommunal des Terres du Lauragais siégeait sur la place de Nailloux Outlet Village, afin d'accueillir les touristes et curieux qui désiraient découvrir le Lauragais. Mais, depuis le 18 janvier 2024, le bureau d'accueil et d'information touristique est installé au Moulin à six ailes de Nailloux, lieu emblématique de notre territoire.

Ce changement de stratégie et de positionnement géographique a été grandement impulsé grâce à la mobilisation des élus de Terres du Lauragais et de la Présidente de l'Office de Tourisme, Lison Gleyses.

Un lieu idéal pour les touristes ...

Cet espace se prête à la flânerie et à la découverte avec un panorama sur la Montagne Noire et les Pyrénées à couper le souffle.

Les visiteurs pourront dorénavant stationner directement au pied du Moulin, en voiture ou camping-car, afin d'échanger avec nos conseillers en séjour pour organiser leur escapade. De plus, le moulin conserve sa fonction pédagogique avec la mise en place régulière de visites guidées avec atelier pain pendant les vacances.



www.lauragais-tourisme.fr



L'équipe de Lauragais Tourisme, présente son nouveau directeur, Serge Calmettes @Lauragais Tourisme

... comme pour les locaux !

"Les visites pour les familles se font pendant les vacances, du lundi au vendredi à 16h. Petits et grands pourront façonner leur petit pain, admirer l'engrenage et connaître l'histoire de ce moulin unique en Lauragais. Il faut réserver assez à l'avance car les places sont limitées", ajoute Romain, guide conférencier.

La boutique de spécialités régionales Le Comptoir d'Isatis est toujours à Nailloux Outlet Village pour permettre d'avoir une visibilité sur cet espace très fréquenté et idéal pour représenter la gastronomie et l'artisanat local et d'Occitanie.

Lauragais Tourisme

Moulin à six ailes / Le Gril

05 62 57 09 68 / accueil@lauragaistourisme.fr

Quel beau parcours !

Frédéric Escach, artiste peintre amateur, a récemment pu exposer ses œuvres au Salon international d'Art Contemporain Art3F qui s'est déroulé du 1^{er} au 3 mars à Aussonne.

Cette exposition marque une étape importante dans la carrière de ce peintre villefranchois autodidacte que nous avons pu découvrir en juin 2023 lors de sa première exposition dans les locaux de l'ancien Tribunal de Villefranche-de-Lauragais.



Villefranche-de-Lauragais :

Ville étape de la « Grande Randonnée vers Paris 2024 »



Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fédération Française Pédestre a organisé un événement « La Grande randonnée vers Paris ».

Celle-ci traversant la France de bout en bout a parcouru notamment 775 km au travers de l'Occitanie allant de Cerbère (PO) à Martel (Lot).



Villefranche se situe sur les Chemins de Compostelle (FR 653 « Voie d'Arles »).

Mais par ailleurs localement, grâce au financement du Conseil départemental de la Haute-Garonne et des communes de Vallègue, Avignonet-Lauragais et Villefranche-de-Lauragais, le chemin de randonnée « La Tour du Télégraphe » va prochainement voir le jour.

Cet itinéraire sera totalement opérationnel d'ici la fin 2024.

**Nous vous en dirons plus
prochainement !**

Villefranche était ville étape à l'arrivée et au départ : le 13 février dernier, environ 80 randonneurs partis d'Avignonet, ont emprunté la Voie d'Arles et ont été accueillis Halle centrale par Madame le Maire et son Adjoint, Jean-Jacques Ramade, après une marche de 11 km.

Les Ambassadeurs de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre Occitanie, Véronique Bourel et Alain Loridan ainsi que la Présidente départementale du Comité Pédestre Haute Garonne, Jacqueline Winnepenninckx-Kieser accompagnaient ces marcheurs qui ont pu partager un moment de convivialité et échanger leurs impressions. Dès le lendemain matin, après un déjeuner pris en commun au Foyer Rural, le top départ était donné pour une marche de 20 km menant les randonneurs du jour vers Montgiscard.

Journée Internationale des Droits des Femmes

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes du vendredi 8 mars, la municipalité a souhaité se mobiliser et a sollicité le collectif « [Journeedu8marsvdl](#) » afin de proposer des actions de sensibilisation autour de ce thème, rappeler l'importance de l'enjeu et mettre en lumière les défis quotidiens des femmes dans la société.

Urielle, Marie et Virginie évoque pour vous cette célébration :

« Cette année, grâce à la volonté de l'équipe municipale et l'énergie du collectif « [journeedu8marsvdl](#) », nous avons célébré la Journée Internationale des droits des femmes dans toute la ville de Villefranche !

Plusieurs animations pour tous les publics ont eu lieu. L'objectif de Urielle, Virginie et Marie, en cohérence, était de porter des valeurs d'égalité et de vivre ensemble : un stand d'information sous la halle, un spectacle jeune public à la bibliothèque, un atelier réflexologie et exposition photos à la piscine, un concours d'éloquence des lycéen-ne-s, des initiations self défense et arts martiaux au dojo, des projections au Ciné Bor, une table ronde de 7 femmes inspirantes suivi d'un concert festif en chansons avec les Karakoleuses au Foyer Rural.



Tout cela sous le regard bienveillant des icônes réalisés par les élèves en spécialité arts plastiques du lycée avec l'artiste plasticienne Urielle Hug !

La préparation de cet évènement a duré quelques mois, nous avons créé nos pages Facebook et Instagram pour commencer à sensibiliser aux enjeux et annoncer la programmation. Nous avons rencontré des femmes pour leur poser des questions et diffuser leurs propos sous la forme d'un portrait, nous avons partagé des informations sur la thématique.

Nous continuerons à faire vivre nos réseaux sociaux, au moins jusqu'au 8 mars de l'année prochaine... N'hésitez pas à nous suivre !

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont suivies dans l'aventure : la mairie, les commerçants, les professeurs du lycée, le proviseur et nous félicitons les oratrices et orateurs du concours d'éloquence !
Leurs mots nous laissent espérer un avenir plus juste ! »

Contacts : Facebook [journee8marsvdl](#) / Instagram [journeedu8mars_vdl](#)



Au théâtre ce soir ! Du rire !

Au programme la pièce mise en scène par Claude Dégude « **Les Belles Sœurs** » d'Éric Assous !

Le 3 février dernier, la salle du Foyer Rural a vibré au rythme de la pièce de théâtre « Les belles sœurs ». Cette comédie hilarante a attiré un public nombreux, conquis par les dialogues savoureux et les situations cocasses. Une soirée inoubliable où rires et bonne humeur étaient au rendez-vous, laissant à tous un souvenir mémorable. Bravo à la compagnie de théâtre « Les Têtes de Mule » et à ses comédiens amateurs pour la qualité de la mise en scène et de l'interprétation !

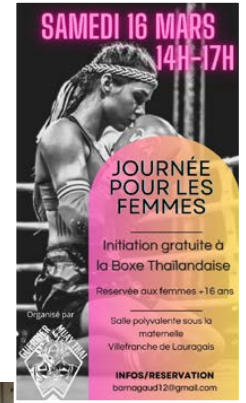




Concours d'éloquence



Stand sous la halle



Concours d'éloquence



Bibliothèque - Spectacle En'corps!



Au-delà de ce programme élaboré par le collectif et de l'investissement de nos services municipaux, de nombreuses associations, commerces et partenaires ont proposé également des animations thématiques tout au long du mois de mars. Nous vous en livrons ci-après quelques-unes. Bravo à toutes et tous !



Le personnel de la piscine Municipale s'est volontairement mobilisé afin de proposer une fin de matinée très agréable pour chacune des participantes : exposition photo, séance de réflexologie plantaire, dégustation de gourmandises. Et pour finir une rose était offerte à ces dames !



Piscine - exposition photos

De l'émotion !

La Compagnie de théâtre villefrancoise Bing Bang a proposé le 16 mars au Foyer Rural un spectacle type café-théâtre. Formule originale et conviviale !



Face à une centaine de personnes, c'est seule en scène que la comédienne, auteure de la pièce, Simona Boni, a interprété la pièce « Na'Ni et puis un jour tu vis ». Se remémorant sa jeunesse passée en Italie auprès de sa grand-mère elle s'est dévoilée intimement avec facétie, émotion et justesse. Chants, musique, danses, comédie... Na'Ni a transporté l'auditoire. Un one woman show interprété brillamment par une comédienne aux multiples talents !

Une bibliothèque dynamique !

La bibliothèque poursuit ses actions d'animation auprès du public villefranchois et des environs.

Le saviez-vous ?

Un club lecture se réunit à la bibliothèque depuis la rentrée de septembre 2023. Les amateurs de livres se réunissent un vendredi après-midi par mois.

N'hésitez pas à participer à la prochaine séance de ce club à la fois dynamique et convivial !

En plus des rendez-vous réguliers, Sophie et Sarah, nos bibliothécaires, ont accueilli une équipe de Lauragais Tourisme qui est intervenue pour un atelier Fresque du climat au mois d'octobre, auprès des jeunes. Et les tout-petits ont quant à eux profité d'un spectacle de danse, théâtre et objet au mois de mars, proposé par la compagnie L'Ailleurs Des PeauxCibles, en partenariat avec la Médiathèque départementale.

Des rendez-vous réguliers pour tous

Les ateliers du samedi après-midi ont fait carton plein sur les thèmes de l'astronomie et de l'art de septembre à décembre 2023. Ils sont bien entendu renouvelés. Maths et bricolage seront au programme jusqu'en juin.

Les rendez-vous jeux de société sont toujours très attendus du public. Sans oublier l'heure du conte avec Anne-Marie et Jeanine de Lire et faire lire, qui interviennent désormais une fois par mois autour d'un thème différent à chaque séance. Et pour les tout-petits, Julie du Relais Petite Enfance vient régulièrement animer des séances de lecture.



Des animations gratuites et ouvertes à tous

Pour rappel, toutes les animations de la bibliothèque sont gratuites et sans inscription (sauf mention contraire). Des expositions complètent notre programme d'animations tout au long de l'année.

Et pour les curieux, un puzzle participatif vous attend à la bibliothèque, n'hésitez pas à apporter votre pièce à l'édifice !

Bibliothèque Square du Général de Gaulle
Tél : 05.61.81.46.11
Mail : bibliotheque@mairie-villefranchedelauragais.fr

N'hésitez pas à consulter notre site Internet : <https://villefranchedelauragais.bibenligne.fr> pour accéder au programme des animations, à votre compte, au catalogue en ligne, aux nouveautés et sélections des bibliothécaires.

<https://villefranchedelauragais.bibenligne.fr>

Une cabine à livres qui vit !

Vous connaissez la cabine téléphonique de la place Gambetta ?

Les Villefranchois de longues dates y ont passé plusieurs coups de fils à l'aide de quelques francs ou d'une carte à puces. Cette antiquité a trouvé une nouvelle vocation. Elle revit depuis quelques temps et ce, grâce à l'initiative d'Alain Mory.

« L'idée m'est venue pendant le confinement », se rappelle-t-il. Comme tout le monde pour s'occuper pendant cette période d'isolement, il s'est mis à faire du tri dans ses affaires. Dans sa bibliothèque plus précisément... Vous voyez où nous allons en venir ? Installé non loin de la place Gambetta, il constatait que cette cabine restait inlassablement vide. Un dimanche, il s'est retourné les manches : « Je suis allé nettoyer, bricoler des étagères, ôter les câbles... », énumère Alain Mory. Puis il y a déposé une bonne cinquantaine de livres.

Approuvant cette démarche, la municipalité a fait réaliser des travaux en régie, au printemps 2023 (sols, étagères).



Objectif : que ça vive !

Mais le but d'une cabine à livres n'est-ce pas de partager, d'échanger ?

Pour cela, rien de plus simple. Après avoir apposé quelques affiches sur les murs de verres de l'ancien téléphone, il a tout simplement posté un message Facebook. Ni une ni deux, les Villefranchois se sont approprié ce lieu de culture et d'échange gratuit.

Une belle initiative pour Alain qui ne peut que constater : « Je suis content car je vois que ça marche, ça vit. Plusieurs personnes prennent, posent des livres mais aussi participent à son bon fonctionnement. »

Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à venir farfouiller dans les étagères ou à poser des livres que vous avez envie de faire connaître.

Du côté de nos associations

A la rencontre

du Club de Mouche du Lauragais

En janvier dernier, le « Club Mouche du Lauragais », réuni en assemblée générale, a élu, Thierry Lamon, au poste de Président afin de succéder à Sébastien Berthoumieux, qui a été chaleureusement remercié par l'assistance. Madame le Maire et son délégué aux sports, Thomas Bonnafous, n'ont pas manqué d'adresser les félicitations de la municipalité pour le travail réalisé par toute l'équipe.



Quelles sont les activités de ce club ?

Le Club de Mouche du Lauragais, présent sur la commune depuis 1997, réunit de nombreux passionnés autour de la pêche à la mouche en proposant diverses activités :

Autour de la faune aquatique, de la biodiversité et des techniques de pêche :

- * L'étude des insectes qui vivent dans nos rivières et constituent l'essentiel de la nourriture des truites.
- * La réalisation de leurs imitations avec lesquelles les pêcheurs tenteront tant bien que mal de leurrer les poissons.
- * La lecture des rivières, pour connaître le comportement des poissons dans leur milieu naturel.
- * Et bien sûr les techniques si particulières de lancer permettant de présenter ces petits leurres artificiels aux poissons.

Club de Mouche du Lauragais
Tous les jeudis soir à 20h30
13 rue de la Fontasse (salle du Pigeonnier
à côté du Boulodrome)
Contact : clubmouchedulauragais@gmail.com

Mais également en organisant des moments conviviaux au milieu de beaux paysages !

Ces activités réalisées sont ensuite mises en pratique lors de sorties mensuelles au bord de l'eau. Les conseils avisés des uns et des autres y sont échangés dans un esprit de camaraderie, de partage et de convivialité.

Notons dès à présent que le Club sera présent en 2024 au Forum des Associations, et ainsi que le souligne Thierry Lamon : « Vous pourrez ainsi venir échanger avec des passionnés avides de transmettre leur passion ! ».

Vous souhaitez rencontrer des pêcheurs à la mouche, partager votre passion avec eux, vous améliorer, alors n'hésitez pas à venir les rencontrer :

Du côté de nos associations

Ça bouge du côté

de l'association des commerçants

Les commerçants de Villefranche ont décidé de rebooster l'Association Inter Commerces en Lauragais (AICL). Nouveau bureau, nouvelles idées mais aussi retour de la rue piétonne ! Nos commerçants sont déterminés à participer au dynamisme de la ville. Le point avec la présidente, Laurie Pinel.

Un bureau 100% féminin

Lors de la récente assemblée générale, les commerçants ont élu un nouveau bureau à l'unanimité (notre photo).

Présidente : Laurie Pinel (Skore)

Secrétaire : Aline Longmore (Aux Elixirs d'Aline)

Trésorière : Laurence Briand (New Story)

Le grand retour de la Rue piétonne

« Pour marquer le lancement de cette nouvelle aventure, nous souhaitons organiser un événement marquant regroupant idéalement TOUS les commerçants de Villefranche-de-Lauragais », lance la nouvelle présidente. Et pourquoi aller chercher des nouvelles idées quand on connaît le succès de la « Rue piétonne ».

Le format envisagé par l'AICL 2024 reste sensiblement le même qu'à la genèse de la Rue piétonne d'antan : les commerçants de la commune lanceraient une grande braderie piétonne sur la rue de la République et autour de la place Gambetta. Les commerçants seront invités à déballer leurs marchandises devant leur porte, tout en incluant ceux qui ne sont pas dans cet axe sur tous les espaces disponibles sur cette zone.

Contact : aiclauragais@gmail.com



« La halle centrale sera destinée à l'installation des métiers de bouche villefranchois pour organiser une « halle gourmande » où les passants pourront acheter, boire un coup et/ou manger le midi ET le soir », souligne Laurie Pinel. Le soir, on continue avec une soirée festive en musique. « Tous les commerçants qui le souhaitent s'y retrouveront le soir pour partager un moment convivial », poursuit-elle.

Notons que les membres de l'association ont déjà pensé à tout ! Si des espaces restent disponible, après placement de tous les commerçants de la commune, ces derniers pourront être proposés à des créateurs locaux et aux commerçants présents sur le marché du vendredi.

Une manifestation commerçante mais pas seulement

Des animations seront proposées tout au long de la journée. Les membres de l'AICL sont en pleine réflexion ! Et des idées sont déjà lancées en partenariat avec d'autres associations villefranchoises mais aussi avec les services de la mairie. Mais ne dévoilons pas tout, gardons un peu de surprise pour les semaines à venir...



Vélo Club Villefranchois

Vous aimez pratiquer le cyclisme ? Vous cherchez une activité alliant tourisme, sport-santé et culture à l'exception de la compétition ? Alors n'hésitez pas ! Rejoignez sans hésiter l'équipe du Vélo club Villefranchois et profitez des sorties cyclotouristes qu'ils organisent et qui vous permettront de découvrir de nouveaux paysages et partager des moments de convivialité.

Vélo Club Villefranchois

132 rue de la République

Contact : vcv31290@gmail.com



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Office Français pour la Biodiversité, et la Fédération Nationale des Chasseurs

La nature et les chasseurs...



L'association communale de chasse agréée (ACCA) a plus d'une corde à son arc... Les chasseurs villefranchois se sont lancés dans la restauration des mares. Zoom sur le projet MiLeOc.

En partenariat avec la fédération départementale des chasseurs de la Haute Garonne, le GIC Terre Lauragaise*, s'est investie dans le projet MiLeOc en 2021. Celui-ci a permis de restaurer 30 mares, avec l'appui du prestataire Nature et création.

A Villefranche-de-Lauragais, deux mares ont été restaurées : mare d'en Blanc (Mme Calas) et la mare de Monié.

D'autre part, sous l'impulsion des chasseurs de Villefranche et avec la participation des propriétaires, des bénévoles et l'aide du Gaec Les Grangettes et de la société Agrita [prêt de matériels], deux autres mares ont été restaurées dans le secteur : la mare La Badole (GFA d'Encurveillé) et la mare d'Encurveillé (M. Ramade).

*Le GIC Terre lauragaise regroupe 11 communes du Lauragais : Avignonet-Lauragais, Beauville, Cessaes, Folcarde, Lux, Trébons-sur-la-Grasse, Rieumajou, Saint-Germier, Saint-Vincent, Vallègue et Villefranche-de-Lauragais.



Les mares, des milieux humides recensés et préservés par les chasseurs

Qu'est-ce qu'une mare ?

Une mare est un milieu humide se présentant sous la forme d'une étendue d'eau de taille et de forme variable. Sa surface reste modeste (en général moins de 2000m²) et sa profondeur n'excède pas deux mètres, ce qui permet à la lumière de pénétrer toute la profondeur. Elle peut être permanente ou temporaire.

Pourquoi les chasseurs les restaurent ?

Ces milieux humides profitent à la fois à l'Homme et aux nombreuses espèces qui les fréquentent. La faune sauvage utilise ces milieux comme refuge, pour s'abreuver et pour s'alimenter. Parallèlement, ces milieux ont un rôle d'épuration et de rétention des eaux auxquels s'ajoutent leurs intérêts culturels, patrimoniaux et d'usage pour l'Homme.

Dans le cadre de leur mission de préservation et d'amélioration des habitats, les Fédérations des chasseurs s'engagent avec les chasseurs de territoires ciblés pour leurs enjeux de maintien d'habitats pour la faune sauvage, des projets de recensement et de restauration des mares.



Du côté de nos associations

➔ **Muscle ton TELETHON !**

Retour en images sur cette journée

Les Sapeurs-Pompiers de Villefranche-de-Lauragais à la manœuvre !



Les pompiers de Villefranche-de-Lauragais étaient les organisateurs de ce bel événement et ont pu s'appuyer sur l'implication des associations villefranchoises et la collaboration de la mairie, afin d'organiser le 9 décembre 2023 un Village Téléthon.

Succès garanti puisque ce ne sont pas moins de **1 018 €** qui ont été récoltés lors de cette journée! Bravo aux organisateurs, associations, commerçants pour leur implication et bravo à vous tous parce que vous avez été au rendez-vous en apportant votre soutien à cette belle cause.

Bing Bang Compagnie



« Dans la peau d'un pompier »



Twirling club Villefranchois



Le Taiji du Soleil

Handball club (HBC)



Autan Danser

Gym club Villefranchois



La Lyre Lauragaise

Un Nouveau Président

pour Les Gais Boulistes Villefranchois

Le 23 octobre 2023 s'est déroulée l'assemblée générale extraordinaire des Gais Boulistes Villefranchois qui a permis de remplacer Guy ALLIERES, ancien président emblématique, parti vers d'autres horizons.



Frédéric LAVAL a été élu nouveau président et de nouveaux membres ont pris place à ses côtés afin de veiller au bon fonctionnement de ce club historique de boule lyonnaise qui fêtera ses 90 ans cette année.

Ainsi que le précise Frédéric Laval « Cette nouvelle équipe est composée d'anciens et de nouveaux licenciés, ce qui permet de garder un lien historique et d'avoir de nouvelles idées pour faire avancer le club. La bonne ambiance est de rigueur avec des parties acharnées les mardis et jeudis après-midi, les mercredis soir pour les joueurs en activités »

Les Gais Boulistes ne manquent pas d'énergie et de projets : « Avec les membres du club, nous avons décidé de changer le sable des pistes du boulodrome, ce qui n'avait jamais été fait depuis sa construction en 2002.

Comme depuis 2020, un concours maître joueur est organisé et génère un franc succès pour les licenciés et membres du club. Les 2 équipes inscrites au championnat de Haute-Garonne interclub ont été qualifiées pour les 1/4 de finale qui ont eu lieu le week-end du 30 et 31 mars 2024. Enfin le célèbre vide grenier des boulistes se déroulera le dimanche 22 septembre 2024 »

A l'invitation de Monsieur Laval, Madame le Maire et l'élu délégué aux Sports, Thomas Bonnafous, sont allés en ce début d'année à la rencontre d'une partie de l'équipe de ce club. Ils ont chaleureusement félicité les bénévoles qui ont réalisé un travail remarquable et ont souhaité à l'ensemble des membres des Gais Boulistes une très belle année sportive.



Les Gais boulistes Villefranchois (GBV)
(Pratique et initiation au sport de boule Lyonnaise)

**Boulodrome municipal –
13 avenue de la Fontasse
Contact : fredericlaval18@sfr.fr**

[Expression libre]

Chère Villefranchoise, Cher Villefranchois,

Le budget communal qui vous est présenté pour l'année 2024 est un budget maîtrisé, **sans augmentation du taux d'imposition**, un budget qui reflète notre souci constant de gérer de manière responsable les finances communales. Grâce à une analyse financière poussée et une gestion rigoureuse, nous avons réussi à maîtriser les dépenses et ce malgré le contexte inflationniste et les augmentations importantes notamment en matière de tarifs d'électricité, de fioul.

Un budget 2024 maîtrisé mais ambitieux

Cependant, ce budget n'est pas qu'une simple question de chiffres. Une gestion prudente ne doit pas empêcher la volonté de faire progresser et de rendre notre ville toujours plus agréable à vivre. Les projets qui vous sont présentés pour 2024 sont le reflet de nos ambitions actuelles et futures pour notre commune. Plus de proximité, plus de services publics de qualité, une approche privilégiant le vivre ensemble, l'accompagnement à la transition écologique et la sécurité. Mais toujours et avant tout une volonté de se tourner résolument vers l'avenir en mobilisant tous les acteurs publics autour d'un projet de territoire. C'est le cas notamment cette année avec le lancement d'une étude sur la mobilité (circulation, stationnements, développement de la mobilité douce) mais également, et en parallèle, sur la question de la valorisation de l'habitat. Ces opérations rentrent dans les programmes Petite Villes de Demain et Bourg-centre Occitanie qui permettront à la commune d'obtenir des subventions spécifiques et bonifiées.

Par ailleurs **une place importante sera consacrée au vivre ensemble** et comme l'an passé notre équipe s'attachera à proposer des moments de partage permettant de nous rassembler collectivement autour de ce qui fait de nous des citoyennes et des citoyens

En nous engageant à concilier la rigueur budgétaire avec l'ambition de mener des projets d'envergure, nous sommes convaincus que nous contribuerons à améliorer la qualité de vie des villefranchoises et villefranchois et à renforcer l'attractivité de notre commune.

Le groupe majoritaire « Ensemble pour Villefranche-de-Lauragais »

Chers Villefranchois et chères Villefranchoises, le printemps approche et nous nous dirigeons vers les beaux jours qui appellent à la convivialité et aux retrouvailles...

Les élus de la minorité souhaitent par le biais de cet article féliciter le dynamisme de la vie associative et remercier tous le bénévoles grâce à qui il est possible de se retrouver et de se rassembler.

Nous sommes également heureux de l'avancée des projets qui ont été impulsés sous l'ancienne mandature notamment celui du carrefour gourmand. A ce titre, nous tenions à remercier M SIDOBRE Julien de nous l'avoir fait visiter et de nous présenter l'avancée des travaux. Cet espace devrait permettre de relancer le dynamisme du cœur de ville en remédiant à la fermeture du SPAR.

Tant que les projets iront dans le sens de l'intérêt de nos concitoyens nous voterons « pour » en conseil municipal.

Pour ce qui est des élus du groupe majoritaire, nous ne pouvons que déplorer le peu de commissions, ce qui nous éloigne des affaires municipales. Nous avons alerté plusieurs fois la majorité dans ce sens : effectivement il est stipulé dans le règlement du conseil municipal que les commissions permanentes doivent se tenir une fois par trimestre a minima. Toujours engagés à vos côtés nous y assistons lorsque nous y sommes conviés. Nous ne pouvons qu'espérer que tout ceci rentre rapidement dans l'ordre dans l'intérêt de la démocratie et du débat d'idées.

Nous tenions également à féliciter Amandine et Jean-Luc, parents du petit Martin arrivé dans la famille villefranchoise le 22 février.

Si vous souhaitez nous faire part de remarques, d'idées, vous impliquer dans la vie de la commune, retrouvez-nous :

Mail envie : envie31290@outlook.fr

Facebook envie : ENVIE Énergies Nouvelles pour Villefranche

Instagram : envie31290



Novembre

a. 20/11/2023 > Journée des Droits de l'Enfant aux écoles

b. 25/11/2023 > Concert Notes d'automne Union musicale Lauragaise





Décembre

- c. 1/12/2023 > Les coulisses des décorations de Noël – fait main avec de la récup !
- d. 2/12/2023 > Fête ALAE – ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE
- e. 2/12/2023 > Marché de Noël et concerts
- f. 2/12/2023 Sainte Barbe – caserne de Villefranche
- g. 3/12/2023 Spectacle Molière d'Oc
- h. 13 et 14 décembre > Repas de Noël des Aînés et distribution de Colis
- i. 12 et 14 décembre 2023 > Spectacles offerts par la Mairie de Villefranche aux Ecoles maternelle et élémentaire
- j. 17 décembre 2023 > Théâtre pour jeune public de «Où est passée la hotte du Père Noël ?»
- k. 19 décembre 2023 > fête de fin d'année de l'école élémentaire de l'école Jules Ferry
- l. 21 décembre 2023 > fête de fin d'année de l'ALAE



La cuisine de Bibi :

le gâteau léger au citron

Pour compléter les conseils de Gilbert, nous avons demandé aux agents de nous donner des p'tits tips en cuisine. Première à se lancer, Béatrice (Bibi pour les intimes). Agent administratif la semaine, Béatrice adore pâtisser le week-end, pour le plus grand plaisir de ses collègues ! Voici sa recette du gâteau léger au citron, testé et approuvé !

A vos fouets !

Les ingrédients :

- 2 œufs
- 150 g de sucre
- 150 g de farine
- 20 cl de crème fraîche
- 1 citron
- ½ sachet de levure
- 1 pincée de sel
- 3 cuillerées à soupe de sucre glace

Étape 1

Travaillez tous les ingrédients, excepté de sucre glace, avec le zeste du citron

Étape 2

Beurrer légèrement le moule, y verser la pâte et cuire 25 min environ, à 180°C (thermostat 6). Si vous souhaitez doubler les portions, je vous conseille d'augmenter le temps de cuisson à 40 min.

Étape 3

Délayer le jus de citron avec le sucre glace.

Étape 4

Démouler le gâteau encore chaud et arroser avec le mélange jus de citron-sucre glace.

Bonne dégustation !

Du samedi 27 au mardi 30 avril

Exposition d'Atelier organisée par la MJC : huiles, aquarelles, acryliques sous la halle centrale, de 10h à 18h. Entrée gratuite.

Contact : mjc.villefranchelauragais@gmail.com

Samedi 27 avril

Concours départemental des sapeurs-pompiers de pétanque organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Villefranche-de-Lauragais, sur la place Gambetta, toute la journée.

Samedi 27 avril

Concert de trompes de chasse à 20h30 en l'église, avec les Echos du Pays et l'Autan et le rallye trompes du Comminges. Entrée libre. Boîte à don au profit de l'association « A la poursuite des étoiles » – création de projets pour l'aide aux enfants handicapés et hospitalisés.

Mercredi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 avec inauguration d'un stèle place Jean Moulin. Départ du défilé à 17h30, halle centrale.

Les mercredi 15 et jeudi 16 mai

Don du sang de 14 h à 19 h au foyer rural. La prise de rendez-vous est à privilégier via le site : dondesang.efs.sante.fr

Samedi 18 mai

Stage de yoga doux sur le thème « Respiration et Relaxation », de 15h à 17h, dans la salle de danse à la MJC (1^{er} étage). Prix : 25 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents. Inscriptions sur le site Hello Asso. Organisé par la MJC et animé par Olivia Jeurissen. Renseignements : 06.50.81.89.81.

Mardi 21 mai

Journées portes ouvertes de la Calandreta Lauragués (école privée, laïque, associative et immersive en langue occitane), de 16h45 à 19h. Places disponibles en maternelle à partir de la TPS.

Plus d'infos sur <http://calandreta-du-lauragais.org/> ou par mail à calandreta.vilafranca@gmx.fr

Du vendredi 24 au dimanche 26 mai

Fête locale organisée par le comité des fêtes de la Pradelle. Bals, concerts, attractions foraines.... Plus d'infos à venir sur la page Facebook « Comité Des Fêtes Villefranche » et dans la rubrique « agenda » de notre site internet (www.mairie-villefranchedelauragais.fr)

Vendredi 31 mai

Soirée anniversaire « 20 ans de la Voix du Midi Lauragais » avec ambiance musicale et food-trucks.

Plus d'infos à venir sur actu.fr rubrique Lauragais.

Dimanche 9 juin

Elections européennes sous la halle centrale.

Samedi 15 juin

La Calandreta, en partenariat avec la région Occitanie et la mairie de Villefranche-de-Lauragais, organise la première édition du Total festum, une journée festive dédiée à la promotion de la culture occitane. Au programme : contes, théâtre, concerts, stands divers, buvette et restauration sur place. Pour plus d'infos : <https://calandreta.establiment.fr/de-lauragues/evenement/total-festum-2024/>



Vendredi 21 juin

Fête de la musique en soirée dans divers lieux de la ville (MJC, place Gambetta...) Repli sous la halle centrale. *Plus d'infos à venir sur notre site internet (www.mairie-villefranchedelauragais.fr), rubrique « agenda »*

Du jeudi 27 au dimanche 30 juin

Fête de la MJC avec nombreuses représentations des activités par les élèves.

Jeudi 27 juin : spectacle de cirque de 18h30 à 19h30 sous la halle au salé. Gratuit

Samedi 29 juin : gala de danses en soirée sous la halle centrale. Payant

Dimanche 30 juin : spectacle, concerts et exposition de 14h à 18h au foyer rural. Concert de guitare électrique, guitare acoustique, piano, saxo, batterie, violon, chant, théâtre musical et expositions en continu de couture et peinture – gratuit.

Contact : mjc.villefranchelauragais@gmail.com

Mercredi 3 juillet

Journée de l'eau à la piscine municipale en partenariat avec l'UNICEF. Animations, initiations... *Plus d'infos à venir sur notre site internet (www.mairie-villefranchedelauragais.fr), rubrique « agenda »*

Samedi 6 juillet

Bal des Pompiers de 15h à 2h sur les places de la Liberté et Gambetta organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers. Animations, gestes qui sauvent et ateliers avec les pompiers, jeux gonflables de 15h à 19h puis bandas, orchestre année 80, et shows pompiers en soirée. Buvette et restauration sur place. *Infos sur la page Facebook « de l'amicale des sapeurs pompiers » ou amicale.sp.vdl31290@gmail.com*

Dimanche 7 juillet

Vide-greniers organisé par la Calandreta Lauraguès de 9h à 18h au boulodrome. Tarif 11€/3m linéaires. *Plus d'infos par email sur videgreniercalandreta@gmx.fr*

Dimanche 14 juillet

Repas républicain à la suite de la commémoration, avec bandas, repas et bal... *Plus d'infos et inscriptions à venir en mairie ou sur notre site internet (www.mairie-villefranchedelauragais.fr), rubrique « agenda »*

Du 15 au 18 août

Fête locale organisée par le comité des fêtes permanent. Bals, concerts, attractions foraines.... *Plus d'infos à venir sur la page Facebook « Comité des fêtes de Villefranche de Lauragais » et dans la rubrique « agenda » de notre site internet www.mairie-villefranchedelauragais.fr*

Les 20 et 21 août

Concours de pétanque organisé par La Pétanque joyeuse sur la place Gambetta. Mardi concours en triplette et mercredi en doublette.

Les mardi 20 et mercredi 21 août

Don du sang de 8h30 à 13h30 sous la halle au salé. *La prise de rendez-vous est à privilégier via le site : dondesang.efs.sante.fr*

Dimanche 25 août

Ciné plein air en soirée (vers 21h30) au jardin public. Repli sous la halle centrale en cas de mauvais temps. *Plus d'infos à venir sur notre site internet (www.mairie-villefranchedelauragais.fr), rubrique « agenda »*

Dimanche 1^{er} septembre

Le vélo-club Villefranchois organise sa 32^e Randonnée de Cocagne : randonnée cyclotouriste proposant 3 circuits. Départ dès 7h30 de la halle au salé. Inscription : 3€ pour les licenciés FSGT, 6 € pour les non licenciés ou licenciés autres fédérations.

Renseignements : www.velo-club-villefranchois.fr ou page Facebook Vélo-Club Villefranchois.

Dimanche 1^{er} septembre

Forum des associations de 9h à 13h sous la halle centrale.

Les 21 et 22 septembre

41^e édition des journées Européennes du patrimoine. *Plus d'infos et inscriptions à venir en mairie ou sur notre site internet www.mairie-villefranchedelauragais.fr, rubrique « agenda »*

Mairie de Villefranche-de-Lauragais/pôle Social

SENIORS EN VACANCES

VIEUX-BOUCAU

DU 9 AU 16 SEPTEMBRE 2024
8 JOURS / 7 NUITS

SÉJOUR EN PENSION COMPLÈTE
AU VILLAGE VACANCES "LE JUNKA"

NOMBREUSES ACTIVITÉS SUR PLACE ET POSSIBILITÉ
D'EXCURSIONS

RÉSERVÉ AUX
VILLEFRANCOIS
DE 60 ANS ET +
(50 PLACES)

ENTRE 259 ET 461 €
TOUT COMPRIS
(TRANSPORT, REPAS,
HEBERGEMENT)
*TAUX DES PENSIONS
*TAXE DE SEJOUR LIEE A LA NUIT

Retrait au pôle Social à partir du 10 avril et jusqu'au 30 avril 2024
(permanence le 16, 18, 20, 22 et 26 avril de 13h30 à 17h30)
134 rue de la République 31290 Villefranche-de-Lauragais
Tel : 05 34 43 31 61 - Email : pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

genda



Numéros utiles

Mairie

Place Gambetta
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 60 12
accueil@mairie-villefranchedelauragais.fr
www.mairie-villefranchedelauragais.fr
Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Villefranche-de-Lauragais »

Pôle Jeunesse

Place de l'ancienne sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 16 65 24
pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

Police Municipale

1 place Gambetta
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 16 65 20
policemunicipale@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Social

134 rue de la République
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 34 43 31 61
pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Technique

Avenue François Mitterrand
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 54 88 21
pole.technique@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Sport

Place de l'Ancienne Sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 54 88 23
pole.sport@mairie-villefranchedelauragais.fr

Maison des Solidarités

75 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 71 49 60

Bibliothèque Louis Rivals

Square du Général De Gaulle
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 46 11
bibliotheque@mairie-villefranchedelauragais.fr

Piscine municipale

Avenue de Toulouse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 71 19 03
pole.sport@mairie-villefranchedelauragais.fr

Suivez-nous sur Facebook

« Piscine Municipale - Villefranche de Lauragais »

Communauté de communes Terres Du Lauragais

73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Déchetterie

22 chemin de la Camave
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 19 14

Gendarmerie Nationale

Route de Toulouse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 34 66 69 60 ou 17

Samu 15

www.chu-toulouse.fr/-samu-31

Pompiers 18

www.sdis31.fr/villefranche-de-lauragais

